Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 38 (1990)

Artikel: L'escalade et les escalades : l'action et la théorie
Autor: Godoy, José-A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728576

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Escalade et les escalades : l'action et la théorie

Par José-A. GODOY

à Renée Loche

Comme il est d'usage, l'analyse ou l'explication de tout coup de main militaire réussi sera inexorablement exalté par les organisateurs-vainqueurs et subi amèrement par les vaincus. S'il est manqué, il risque fort d'être passé sous silence, amoindri dans son importance ou justifié par l'agresseur-repoussé tandis qu'au contraire, l'assaillivainqueur le gardera plus ou moins en mémoire selon le risque couru. On ira même jusqu'à vanter les forces et le plan exemplaire de l'adversaire dans le but de rehausser le courage des assiégés et leur capacité à déjouer l'attaque ennemie ou, à l'inverse, scruter et critiquer l'action en soulignant ses défaillances stratégiques et techniques, comme si l'on voulait ainsi mettre en doute les capacités militaires, réelles ou supposées de l'ennemi. Ces considérations d'ordre général s'appliquent aussi, inévitablement, à l'Escalade de Genève où les Genevois ont courageusement défendu, en 1602, leur ville, leur liberté et leur vie. Dès les premiers moments, l'événement s'est imprégné de connotations politiques et confessionnelles propres à l'époque, qui ont été alimentées souvent avec passion. Les documents du temps n'échappent pas à cette appréciation et, ici et là, on décèlera facilement l'ardeur et l'exaltation respectives des deux ennemis d'alors, Genève et la Savoie ; celle plus ou moins mitigée des Etats alliés qui consentent ou condamnent et, enfin, l'attitude flegmatique des puissances qui parcourent des orbites adjacentes ou éloignées.

La tentative de prise par escalade de la Ville de Genève par les troupes de Charles-Emmanuel Ier (1580-1630), duc de Savoie, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602 occupe une place capitale dans les annales de l'histoire de Genève et fait partie d'une longue série d'initiatives annexionistes de la Savoie. Charles-Emmanuel Ier trama des projets d'agression et essaya à plusieurs reprises de s'emparer militairement de la « Rome protestante », mais ses projets, sans cesse présentés à Rome et à Madrid, puisque le concours de l'Espagne lui était indispensable, n'étaient point encouragés de peur de troubler l'équilibre international. Malgré ces refus, le Duc se résolut à tenter une attaque surprise. Dès la fin de l'année 1601 et tout au long de l'année 1602, Genève reçut des avertissements qu'une tentative d'assaut par les troupes ducales se préparait. La ville prit des dispositions défensives, spécialement en été et en automne, mais n'ayant pas attaché l'importance voulue aux avertissements et lassée par l'attente elle négligea un peu la garde en novembre et en décembre 1602. Lorsque se produisit l'*Escalade*, la surprise fut totale.

L'expédition, soigneusement préparée par d'Albigny et Brunaulieu, gouverneur de Bonne, eut lieu au cours de la nuit du solstice d'hiver, la plus longue de l'année, celle du 11 au 12 décembre (selon le calendrier julien employé alors à Genève, ou celle du 21 au 22 du calendrier grégorien). Les troupes ducales (environ 1200 hommes selon le *Vray discours*) parties de Bonne et de La Roche se rejoignent au pont d'Etrembières, distant d'une lieue de la ville, défilent devant le Duc qui est venu assister au départ de ses forces et arrivent après minuit à Genève. Tandis que le gros de la troupe reste à Plainpalais, un groupe de 200 à 300 hommes, composé surtout de nobles savoyards, s'approche de la Corraterie, portant dans son matériel d'assaut des échelles démontables, des fascines pour franchir le fossé, des pétards, etc. Vers deux heures, trois échelles sont dressées sur un mur haut d'environ 6,5 mètres et, sous le commandement de Brunaulieu, les Savoyards commencent à monter silencieusement, exhortés par d'Albigny et le père jésuite Alexandre Hume. Vers deux heures et demie l'alarme est donnée par une sentinelle de la tour de la Monnaie. Les assaillants montent toujours par les échelles. Brunaulieu divise ses hommes, selon un plan ordonné et précis, en plusieurs groupes qui rejoignent simultanément les portes de la seconde enceinte : Monnaie, Tertasse et Treille, tandis que le plus important des groupes se dirige vers la porte Neuve, seule porte extérieure vers le sud, pour l'attaquer à revers et donner accès au gros des troupes laissées à Plainpalais. Le corps de garde de la porte Neuve, fort de treize hommes, subit l'attaque savoyarde et prend la fuite. Mais l'un d'eux, Isaac Mercier, tranche la corde de la herse qui s'abat et empêche le pétardier Picot d'exécuter son dessein. Les Savoyards n'auront pas le temps de détruire la herse de fer et de bois. La porte Neuve demeurera fermée et les troupes savoyardes stationnées à Plainpalais ne pénétreront pas dans la ville.

La résistance de Genève, qui compte environ 13000 habitants, s'organise. Les citoyens courent aux armes, les uns se rendent à leurs postes d'alarme, tandis que d'autres se lancent sur l'ennemi. Après le flux et le reflux des combats, la contre-attaque genevoise refoule les assail-

1. Armet savoyard. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. C 876). La dénomination typologique de « savoyard » donnée à ce type d'armet prend son origine dans la collection genevoise.

lants des portes de la Monnaie, de la Tertasse, de la Treille, reconquiert la porte Neuve, par trois fois prise, et accule les Savoyards à la Corraterie où plusieurs portes des maisons de la Cité, qui forment une muraille intérieure, ont été détruites par l'ennemi afin de lui permettre un passage dans la ville. Là aussi la résistance s'organise et les Savoyards se replient, les uns poursuivant le combat sous le feu des arquebuses tiré depuis les fenêtres des maisons, d'autres cherchant à regagner les échelles. Celles-ci effondrées ou brisées sous le poids des soldats et par le canon chargé à mitraille du bastion de l'Oie, empêchent le recul des fuyards.

Au coup de canon, le gros des troupes savoyardes avance vers la porte Neuve, pensant qu'elle est brisée sous l'effet du pétard. Il est reçu à coups de mitraille. Pressentant la défaite, d'Albigny donne le signal de la retraite. Les assaillants encore à l'intérieur de la ville trouvent la mort au combat, se déclarent prisonniers ou sautent dans le fossé.

Vers cinq heures du matin, les combats avaient pris fin. Les prisonniers savoyards, au nombre de treize, mis à la question dès le matin, furent jugés, traités comme voleurs et brigands, et condamnés à la pendaison. L'exécution eut lieu sur un gibet dressé au sommet du boulevard de l'Oie, près du lieu où s'était effectuée l'escalade, et les corps y restèrent pendant deux jours. Puis ils furent décapités et leurs têtes, ainsi que celles des 54 autres Savoyards trouvés morts dans la ville et le fossé, furent exposées sur le boulevard de l'Oie jusqu'à la conclusion du traité de Saint-Julien, six mois plus tard, le 11 juillet 1603[1].

La prise par escalade d'une ville moyennement fortifiée n'était pas, en 1602, une action facile, tout au contraire, elle était pleine d'imprévus et les écrits du temps ne cachent pas que « la fortune [...] a grand pouvoir en telles entreprises »[2]. D'ailleurs, Charles-Emmanuel Ier s'éleva lui-même contre cette puissance ou divinité du hasard dans des termes fort expressifs puisqu'il la traite, sans égards, de « grande putain » dans une lettre adressée à son neveu Charles-Philibert d'Este, le 23 décembre 1602, où il dit à propos de l'Escalade : « Veramente è cosa d'impasire a pensar come la cosa si sia persa dopo quasi averla nelle mani. Dio sia laudato d'ogni cosa, i mei pecati meritano tutto questo et più. Il Gastaldo diceva che la fortuna era una gran putana perchè non coreva c'apresso i giovani, così spero che qualche giovine ne vedrà un giorno il fine »[3]. Si la Fortune défavorisa l'offensive savoyarde qualifiée par l'historien genevois Jacob Spon (1645-1685) de « si bien concertée et si mal exécutée »[4], elle ne ménagea pas non plus les troupes genevoises quelques mois plus tard, en avril 1603, lorsqu'elles tentèrent une escalade contre le château d'Etrembières à l'aide des échelles récupérées lors de l'Escalade : « Le 26. au soir partit le capitaine enseigne de Guignet avec environ

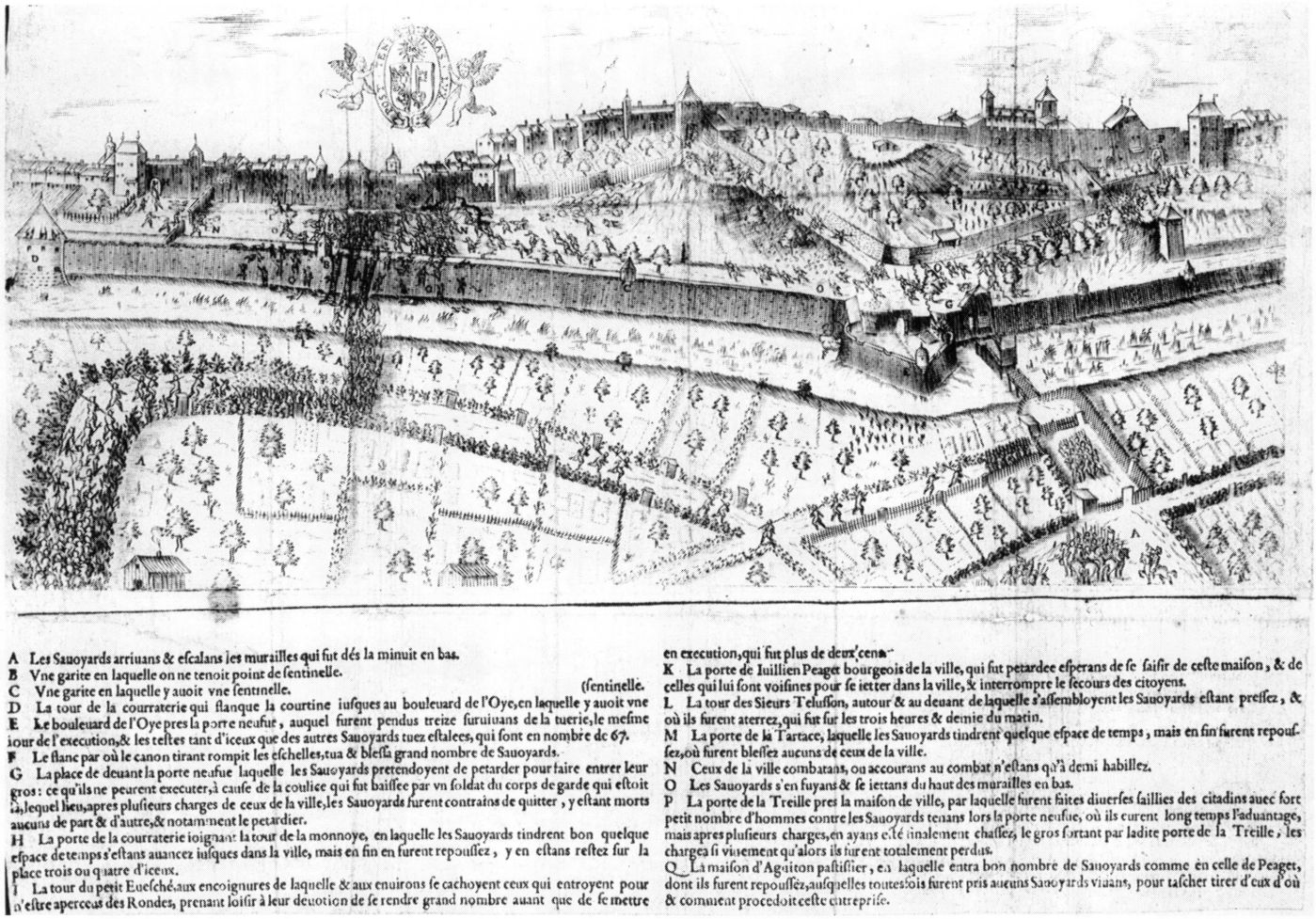

2. Michel Bénard, attribué à, L'Escalade [1603], gravure dite du *Vray Discours*. Genève, Bibliothèque publique et universitaire (Département iconographique Cl. 46 P).

70. soldats de pied pour aller surprendre par petard & escalade un chateau prés le pont des Trembieres. Ils avoyent porté les echelles gagnees sur l'ennemy le jour de l'Escalade ; mais l'ennemy fut averti de tout, tellement qu'il avoit envoyé renfort audit chateau. Les nôtres avoyent cheminé toute cette nuit là &, le jour suivant, s'etoyent tenus cachés par les bois. Enfin, le 28. sur les 2. heures du matin, ledit capitaine enseigne etant aproché avec les siens, on appliqua le petard, & luy s'etant aproché trop près, il luy emporta la jambe droitte ; outre luy en fut blessé 7. ou 8. Ils revinrent tous 2. jours apres en la ville, ayant eté repoussés par ceux du chateau »[5].

Ces tentatives d'escalades manquées nous ont incité à publier les recommandations pour les réussir d'Antoine de Ville (1596-1657), un ingénieur-tacticien averti de l'époque qui avouait au lecteur : « Il n'ay rien escrit que mon frere [...] ou moy, n'ayons veu, ou praticque ». Ces conseils figurent dans son ouvrage *Les Fortifications du chevalier Antoine de Ville, tholosain, avec L'Ataque et la Defence des Places*, imprimé à Lyon en 1629[6]. Ce traité eut une grande influence au XVIIe et XVIIIe siècle. Il contient, au livre second, une première partie entièrement consacrée aux *Attaques par surprise*, subdivisée en onze chapitres dont le huitième est dédié aux Escalades[7]. Nous reproduisons ce texte *in extenso*[8], afin de permettre une nouvelle diffusion qui, sans doute, aurait plu à l'auteur, puisqu'il dit à propos de son ouvrage : « Si mon livre ne meritoit d'estre veu, il luy seroit facile de se cacher dans la grande multitude d'Autheurs qui escrivent tous les jours ; & si on le treuve bon, tant plus d'honneur pour moy d'estre tenu en quelque rang parmi ceux, qu'on estime ». Le chapitre sur les escalades est d'un intérêt primordial pour la connaissance des nombreux préparatifs qui s'effectuaient à l'époque lors de l'attaque surprise d'une ville ou place forte au moyen d'échelles, c'est-à-dire une escalade. Ce texte est doublement intéressant, car d'une part, les conseils donnés par Antoine de Ville pour

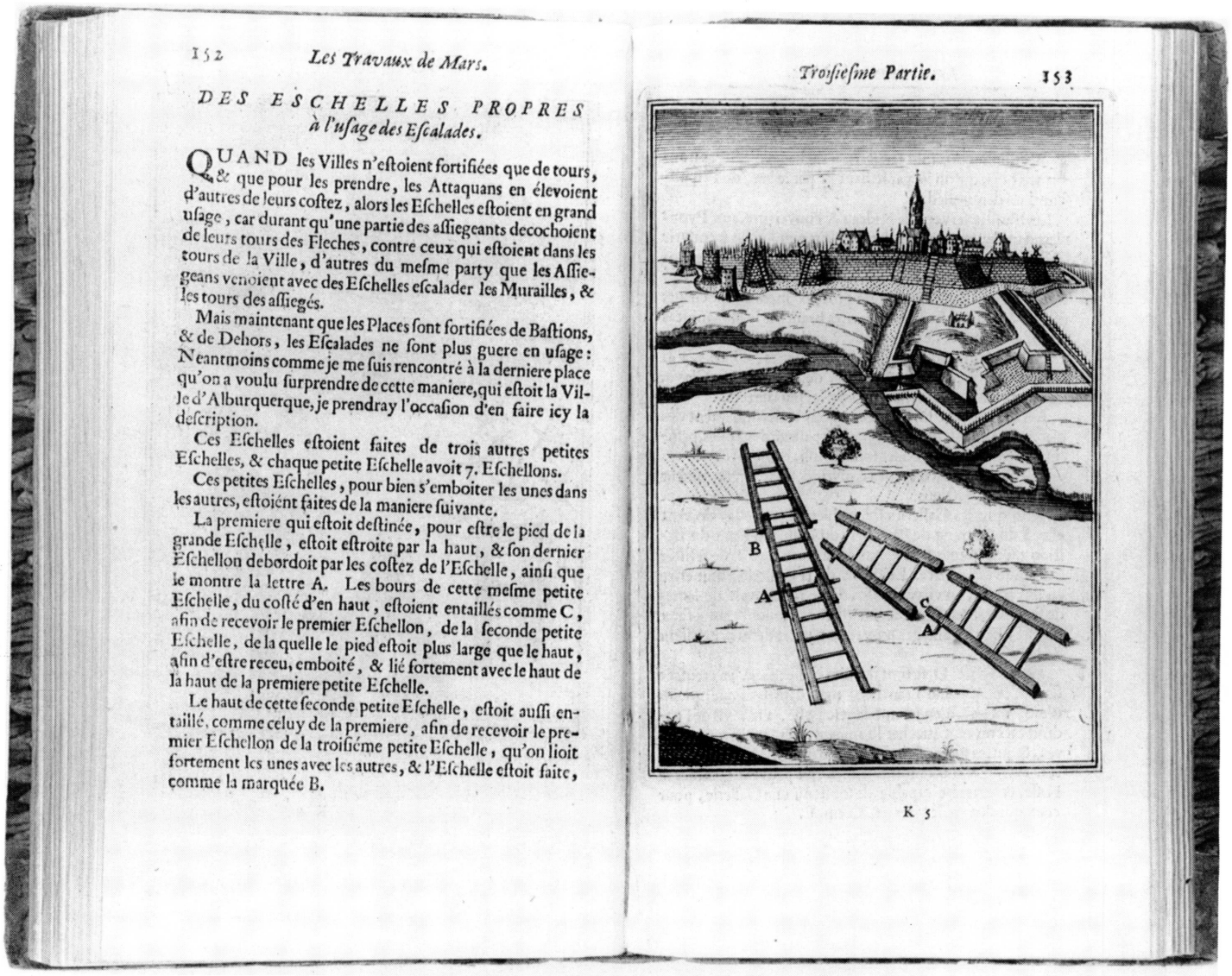

152 *Les Travaux de Mars.*

DES ESCHELLES PROPRES *à l'usage des Escalades.*

QUAND les Villes n'estoient fortifiées que de tours, & que pour les prendre, les Attaquans en élevoient d'autres de leurs costez, alors les Eschelles estoient en grand usage, car durant qu'une partie des assiegeants decochoient de leurs tours des Fleches, contre ceux qui estoient dans les tours de la Ville, d'autres du mesme party que les Assiegeans venoient avec des Eschelles escalader les Murailles, & les tours des assiegés.

Mais maintenant que les Places sont fortifiées de Bastions, & de Dehors, les Escalades ne sont plus guere en usage: Neantmoins comme je me suis rencontré à la derniere place qu'on a voulu surprendre de cette maniere, qui estoit la Ville d'Alburquerque, je prendray l'occasion d'en faire icy la description.

Ces Eschelles estoient faites de trois autres petites Eschelles, & chaque petite Eschelle avoit 7. Eschellons.

Ces petites Eschelles, pour bien s'emboiter les unes dans les autres, estoiént faites de la maniere suivante.

La premiere qui estoit destinée, pour estre le pied de la grande Eschelle, estoit estroite par la haut, & son dernier Eschellon debordoit par les costez de l'Eschelle, ainsi que le montre la lettre A. Les bours de cette mesme petite Eschelle, du costé d'en haut, estoient entaillés comme C, afin de recevoir le premier Eschellon, de la seconde petite Eschelle, de la quelle le pied estoit plus large que le haut, afin d'estre receu, emboité, & lié fortement avec le haut de la haut de la premiere petite Eschelle.

Le haut de cette seconde petite Eschelle, estoit aussi entaillé, comme celuy de la premiere, afin de recevoir le premier Eschellon de la troisiéme petite Eschelle, qu'on lioit fortement les unes avec les autres, & l'Eschelle estoit faite, comme la marquée B.

Troisiesme Partie. 153

B A C A

K 5

3. Alain Manesson Mallet, *Les Travaux de Mars*, Paris, 1672.

réussir une escalade correspondent et semblent avoir été, en partie, inspirés ou influencés par les plans savoyards ; d'autre part, il possède, premièrement, quelques notes marginales ainsi énoncées : « Figure des eschelles dont Geneve fut escaladée, la description Matthieu sur ce sujet », « L'ordre de l'entreprise de Geneve », « Genevois ralliez chassent ceux qui estoient entrez dans leur ville » ; et, deuxièmement, il contient la meilleure représentation ancienne connue des échelles de l'Escalade, image que nous avons déjà eu l'occasion d'étudier à plusieurs reprises. La qualité de ce document, où l'Escalade de Genève est quelquefois donnée en exemple[9], méritait de le remettre en mémoire. Nous n'avons pas voulu nous limiter à une simple transcription du chapitre consacré aux Escalades et nous avons opté, afin de préserver l'esthétique du temps, pour la reproduction photographique à partir de l'exemplaire de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, imprimé à Lyon en 1640. Le format ici présenté est légèrement réduit par rapport à l'original dont les pages mesurent 35 cm de hauteur et 23 cm de largeur. Le texte ne possède pas de notes et celles figurant en marge en chiffres romains, hors des reproductions, ont été ajoutées par nous. Elles correspondent à quelques citations tirées principalement de diverses relations de l'Escalade, contemporaines de l'événement, pour mieux accentuer ainsi le parallèle entre l'organisation *des escalades* et celle de *l'Escalade.*

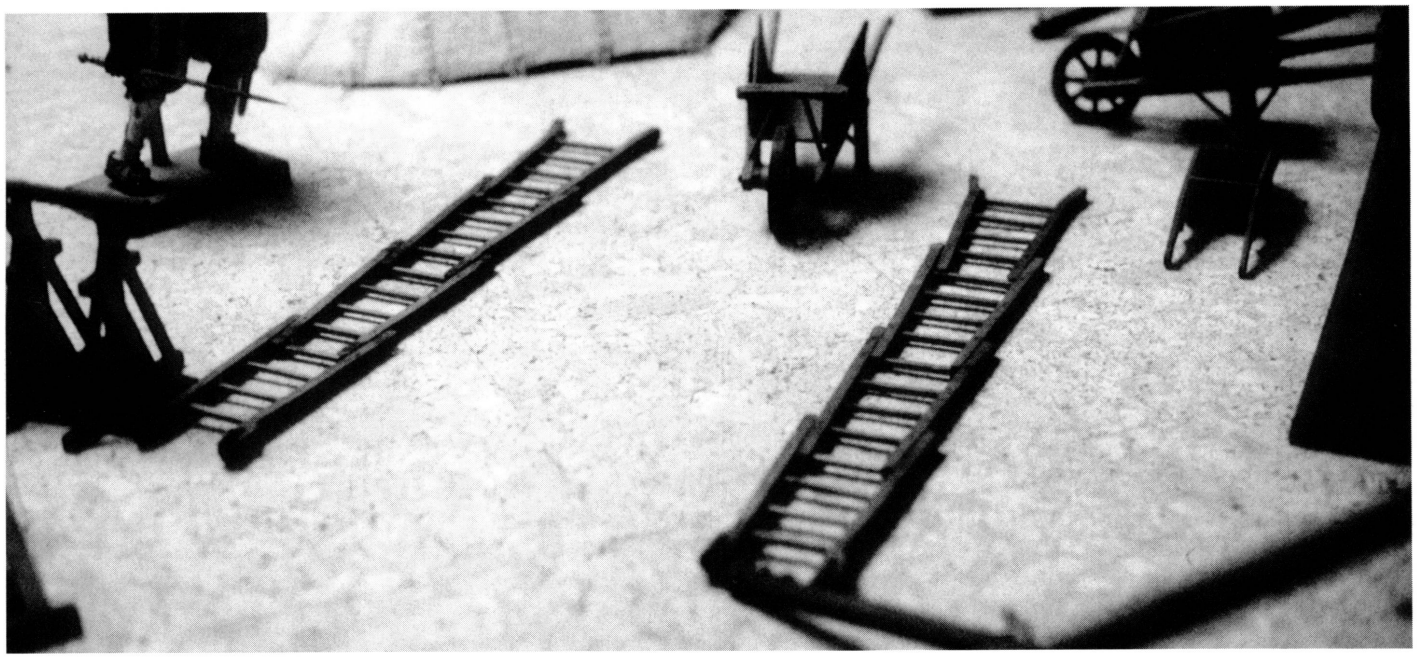

4. Echelles démontables en miniature, Nüremberg, vers 1630. Germanisches Nationalmuseum de Nüremberg.

Dans ce contexte, il vaut aussi la peine d'augmenter le corpus des échelles de l'Escalade par une représentation « indirecte » de celles-ci, qui figure dans l'ouvrage d'Alain Manesson Mallet, *Les Travaux de Mars*, publié à Paris en 1672[10]. L'auteur connaissait le livre d'Antoine de Ville puisqu'il lui consacre, dans le deuxième volume, le chapitre neuf intitulé « Traité des Constructions des Fortifications du Chevalier Antoine de Ville », mais il n'en fait pas mention en parlant des échelles qu'il avait vu utiliser lors de l'escalade d'Alburquerque, ville frontière avec le Portugal dans la province de Badajoz en Espagne. En tant qu'ingénieur des camps et armées du Roy du Portugal et « Sergent Major d'Artillerie dans la Province d'Alentejo », Manesson Mallet (1630 ?-1706 ?) a préféré se référer à une situation vécue et signaler un modèle d'échelle qu'il connaissait puisqu'il indique qu'elles « estoient faites de trois autres petites Eschelles, & chaque petite Eschelle avoit 7 Eschellons ». Cependant, l'image qu'illustre son texte présente des lacunes et des erreurs. D'une part, chaque tronçon d'échelle a cinq échelons au lieu des sept indiqués et, d'autre part, dans l'échelle montée, le tronçon intermédiaire a l'échelon inférieur qui ressort de part et d'autre des montants à la place de l'échelon supérieur de l'échelle inférieure. Dans cette échelle chaque tronçon est interchangeable à l'inverse de ceux de l'Escalade où le supérieur et l'inférieur sont nettement individualisés puisqu'ils ont respectivement des poulies et des pointes de fer pour les ficher en terre. Il est curieux de constater que le répertoire iconographique des échelles de l'Escalade donne, dans son ensemble, une idée des échelles qui est visuellement parlante, mais moins précise que celle procurée par les descriptions, parfois sommaires, parfois très détaillées, des récits de l'Escalade, dont le *Vray discours* (1603) est le meilleur exemple. En effet, même l'image des échelles d'Antoine de Ville présente des erreurs de dessin, bien qu'il nous précise dans son « Au lecteur » : « Iay taillé les Planches de ma main afin qu'elles soient plus iustes ». Ainsi, sur l'échelle dressée contre une fortification, chacun des cinq tronçons a trois échelons, tandis que les tronçons supérieurs et intermédiaires étalés par terre, pour mieux montrer le système d'emboîtement, ont respectivement quatre et cinq échelons. Les échelles minutieusement décrites dans le *Vrai discours* et celles conservées au Musée d'art et d'histoire de Genève ont quatre échelons, mais Antoine de Ville l'ignorait puisque le texte de Pierre Matthieu qui lui sert de source documentaire omet le nombre des échelons.

Des échelles similaires à celles de l'Escalade sont attestées déjà, à la fin du XVe siècle. D'autres semblables, mais à six échelons au lieu de quatre furent utilisées en 1588, selon Agrippa d'Aubigné, lors de la prise de Niort en France. Leur facture dut être fort répandue puisqu'en dehors de son utilisation à Alburquerque, il existait des modèles en miniature comme les deux exemplaires conservés au Germanisches Nationalmuseum de Nüremberg (W 2213-18) qui correspondent fort fidèlement aux échelles de l'Escalade conservées au Musée d'art et d'histoire.

MARTI ET
ARTI
LES
FORTIFICATIONS
DV CHEVALIER
ANTOINE DE VILLE
THOLOSAIN,
AVEC
L'Ataque & la Defence
des Places.
ALYON,
Chez Philippe Borde,
Au Temps.
1641.
INGENIO
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

DES ESCALADES.

CHAPITRE VIII.

APANEVS treuua l'inuention descalader les Places, qui fut tué par les Thebains auec tant de violence, & de colere, qu'on disoit la foudre l'auoir consommé, Elles estoient autrefois bien plus en vsage qu'elles ne sont de present: mesmes anciennement c'estoit la commune façon de prendre les Villes: du depuis on a apris à se mieux defendre. Si quelqu'vn en ce temps vouloit ouuertement escalader vne Place, il n'y gagneroit rien que des coups: ce seroit enuoyer les Soldats à la boucherie: & d'vne telle entreprise on n'en peut attendre que perte asseurée, sans aucune esperance de profit ni d'honneur; aussi personne n'entreprend de forcer ouuertement en cette façon aucune Place gardée.

Qui fut l'inuenteur des escalades.

I En cette action ainsi qu'aux autres, il faut auoir recogneu l'endroit par lequel on pretend d'entrer; & tous les lieux qu'il faut passer auant qu'y estre arriuez. S'il y a quelque riuiere, ou ruisseau auoir fondé le gué, & mesuré la largeur; veu les lieux où l'on se pourra cacher auant qu'executer l'entreprise. Par apres il faudra sçauoir quel est le fossé de la Place, & ses particularitez, comme nous auons cy deuant dit. Il est aussi necessaire sçauoir s'il y a d'eau dans le fossé, laquelle empesche qu'on ne puisse appliquer les eschelles qu'auec tres grande difficulté & longueur de temps, à cause des points qu'il faut trainer & appliquer, ou des bateaux & radeaux qu'il faut descendre dans le fossé. Quand il y a des Dehors à la Place, il est tres difficile & presque impossible de la surprendre par ce moyen, principalement s'ils sont gardez, à cause du danger qu'il y a d'estre descouuerts passant par tous ces lieux; ce qu'estans, le dessein ne peut aucunement reüssir; parce que ceux de la Ville se mettront en armes & empescheront l'entrée. Ces entreprises se font lors que celuy qui ataque ne se sent pas assez fort pour de viue force emporter la Place, ou s'il l'est, qu'il ne veut pas employer ses forces; Car par les surprises auec peu de force & peu de temps on fait l'execution; que s'il y faut employer l'vn ou l'autre, ce n'est plus surprise. C'est pourquoy il la faut faire en telle façon qu'on treuue peu de resistance; autrement il faudroit surmonter la force par la force, ce qui ne se pourroit estant moindre que celle des assaillis, comme l'on suppose.

Comme on doit recognoistre le lieu qu'on veut escalader.

Place auec Dehors gardez est difficilement escaladée.

IV Il faudra principalement auoir mesuré, s'il est possible, la hauteur de la muraille, & recognoistre si dans le fossé il y a des palissades; comme aussi contre la muraille ou escarpe par où l'on veut monter: Mesme prendre garde s'il y a des Machicoulis, ou si au haut de la muraille on met aucune chose, à laquelle appuyant les eschelles, ou autres machines on fasse du bruit pour aduertir ceux dedans, ou tombe sur ceux qui voudroient monter. Il est encor necessaire de sçauoir ce qui est apres la muraille, s'il y a vn rempar auec sa montée, par laquelle on puisse facilement descendre, ou bien si c'est vne muraille simple, où il faille des eschelles pour descendre dans la Place apres estre monté en haut, & combien est haute la muraille du costé de la Ville: combien est grande la Place d'ar-

Ce qu'il faut remarquer auãt que d'escalader vne Place.

mes qui est apres, & par où on doit aller aux portes & Corps de gardes plus proches : comme aussi aux Places publiques où se rassemble le peuple pour faire corps aux alarmes : comme aussi, où sont les Eglises les plus fortes, la maison de Ville, l'Arcenal, & autres lieux où ceux de la Ville se peuuent assembler, & faire vn gros pour se presenter contre l'ennemi. Il faut recognoistre tout ce que dessus, & toutes les autres choses qu'on rencontrera & croira estre necessaires de sçauoir pour acheuer l'entreprise.

Le secret & la diligence sont les poincts principaux de ces actions l'vn afin que l'ennemi n'en soit pas aduerti, l'autre afin que l'estant il n'ait pas temps d'y remedier. V

Exemple de surprises de Villes par la diligence.

Marc Cato pour surprendre vne Ville d'Espagne fit dans deux iours le chemin qu'on faisoit ordinairement en quatre. Camillus reprit la Ville Sutrium le mesme iours que les Latins l'auoient prise, à cause de sa diligence incroyable. Charlemagne pour deliurer l'Espagne occupée par les barbares surprit Auguste & Pampelune auant qu'ils sceussent qu'il fust en chemin.

Diuerses longueurs d'escheles necessaires aux escaladers.

Auant qu'aller au lieu, on prepare les instruments necessaires, qui sont outre les armes, lesquelles sont tousiours comme les membres des Soldats, les eschelles, desquelles il en faut auoir plusieurs, & de diuerses longueurs selon que le lieu le requiert ; comme si la Contrescarpe estoit taillée, il en faudroit pour descendre dans le fossé qui fussent de cette longueur, & d'autres pour monter sur la muraille : quelque pont pour passer la Cunette, ou autre fossé s'il y en a, ou pour appuyer dessus les eschelles. VI

Ce qu'il faut obseruer en leur construction.

Les principaux poincts qu'on doit obseruer en la construction des escheles, c'est leur grandeur, leur force, & qu'elles puissent estre commodément portées & appliquées sans bruit ; pour quoy faire il faut auoir mesuré la hauteur du lieu qu'on veut escalader, comme nous auons dit, & sçauoir le pied qu'on veut donner aux escheles. On treuuera combien doit estre longue l'eschele, adjoutant le quarré de la hauteur, & du pied ensemble, & de ce qui en prouient tirer la racine quarrée, laquelle sera la hauteur de l'eschelle [a] : Comme si la muraille estoit haute de 30. pieds, le pied de l'eschele esloigné de la muraille de 10. pieds, leurs quarrez ajoustez ensemble font 1300. dont la racine quarrée 36. & enuiron $\frac{1}{73}$, qui est moins de demi pied, monstre la hauteur que deuroit auoir l'eschele, laquelle il vaut mieux faire vn peu plus longue que trop courte : car pour estre trop longue on ne laissera pas d'entrer, & si elles sont trop courtes ou ne pourra rien faire. Par apres il faut prendre garde que le plus souuent le fossé panche, & est plus bas sur le milieu qu'aux bords, ou contre la muraille ; c'est pourquoy il faut aussi faire des escheles vn peu plus longues. Quant à leur largeur, ie voudrois qu'à chacune ne peust monter qu'vn homme de front ; parce que les faisant fort larges pour pouuoir monter deux ou trois hommes de front, il faudroit les eschelons longs, qui se romproient facilement, à cause de leur estendue, deux ou trois Soldats armez y estans dessus ; ou bien il faudroit les faire fort gros, & les autres pieces à proportion, d'où s'ensuiuroit qu'elles seroient tres-difficiles à manier, & à estre dressées : car il faut non seulement que l'eschele supporte deux ou trois Soldats, s'il en peut tant monter de front, mais encor tous les autres qui suiuent successiuement pour soustenir ceux-cy. VII

a 7. Propos. 5.

C'est

VIII C'eſt pourquoy il vaut mieux en mettre pluſieurs l'vne contre l'autre, & ainſi elles ſeront plus maniables, plus aſſeurées, & pluſieurs pourront monter de front.

Publius fut repouſsé deuant la Ville de Carchedo en Iberie, defenduë par Magon, parce que les eſcheles eſtoient larges, pluſieurs montoient à la fois, & eſtoient ſi hautes, que la veuë ſe troubloit à ceux qui montoient, qui tomboient d'en haut pour peu qu'ils fuſſent pouſſez, & faiſoient tomber les autres. *Eſcheles où peuuent monter pluſieurs de front ne ſont bonnes.*

Or parce qu'il n'y auroit point d'eſchele qui peût ſupporter tant de pe-
IX ſanteur, il y faut faire des eſtais par deſſous qui la ſouſtiennent en diuers endroits. *Doiuent eſtre eſtayées.*

Quant à leur forme, parce qu'il y en a des liures entiers, tant des anciens, comme Vegece, que des modernes, comme Lipſe, il ſeroit ennuyeux d'eſcrire icy les meſmes choſes que les autres ont dit. Nous mettrons ſeulement les deux ſuiuantes pour exemple, apres auoir aduerti en general, qu'il eſt bon les faire qu'elles ſe demontent en pluſieurs pieces, pour eſtre portées plus commodément: mais il faut prendre garde qu'en les mettant enſemble elles ne faſſent point de bruit (ou bien on les aſſemblera auant qu'arriuer à la Place) ni auſſi en les appliquant. Pour remedier à cela il faut mettre des poulies au bout, bien graiſsées à leur eſſieu, & futrees tout autour, afin qu'en les faiſant rouler au long de la muraille, pour les eſleuer elles ne facent aucun bruit. En bas il ſera bon qu'il y ait des pointes de fer, afin d'empeſcher que le pied ne recule: aucuns veulent qu'on mette des crochets de fer en haut, afin qu'eſtant acrochées aux murailles, on ne les puiſſe plus pouſſer ſans les hauſſer, ce qu'on ne ſçauroit faire eſtans chargées. Mais parce que ces crochets empeſchent l'vſage des poulies, ie ne voudrois pas les y mettre: & bien qu'ils ſeruent pour garantir ceux qui ſeroient deſſus, d'eſtre iettez en bas auec les eſcheles, ils ne ſeruiront pas pour faire reüſſir l'entrepriſe, ſi elle eſt deſcouuerte auant qu'on ſoit entré, ou que ceux qui ſeront entrez ne ſoient pas aſſez forts pour repouſſer les ennemis, & donner temps d'entrer aux autres qui montent: Et quand bien les eſcheles tiendroient le mieux du monde, c'eſt folie de s'imaginer de pouuoir emporter de viue force par eſcalade vne Place, lors que ceux de dedans ſont en defenſe. C'eſt pourquoy ie prefere l'vſage des poulies, (qui empeſche le bruit) à celuy des crochets, qui fait bruit, encor qu'ils empeſchent qu'on ne renuerſe les eſcheles: toutesfois qui les voudra mettre le fera comme monſtre la Figure A. Ils ſont fort commodes de cette façon: car ſi on veut retirer les eſcheles, on tirera la corde, & le reſſort ſe baiſſant le crochet laſchera. *Eſcheles qui ſe demontent plus commodes à porter.* *Leur deſcription.* *Meilleures à poulies qu'à crochets.*

Les plus grandes qu'on treuue dans les Hiſtoires auoir eſté employées, ſont celles que les Romains appliquerent à Syracuſe, qu'on appelloit Sambuques, miſes ſur des grands vaiſſeaux appellez Corui, qu'Archimedes rendit inutiles, la deſcription deſquels on peut voir dans Polybe, & dans Plutarque, comme auſſi la Teſtudo des Romains qui eſtoit vne eſpece d'eſcalade. *Eſcheles des Romains deuant Syracuſe de grandeur demeſurée.*

X La premiere façon d'eſcheles eſt marquée en la Figure B, elles ont eſté faites à Geneue; on les a grandement eſtimées, c'eſt pourquoy nous en mettrõs la deſcription au long, & l'ordre de l'actiõ deſcrite par Matthieu. *Figure des eſcheles dont Geneue fut eſcaladée, la deſcription de Matthieu ſur ce ſujet.*

Monſieur

L'ordre de l'entrepriſe de Geneue.

Monſieur d'Albigni auoit mis ſur tous les paſſages der gardes, afin que perſonne ne peuſt paſſer, & faire ſçauoir à ceux de Geneue la venuë des troupes de ſon Alteſſe de Sauoye : ceux qui deuoient donner les premiers s'auancent à la file au long du bord de la riuiere d'Arue, afin que le bruit de l'eau empeſchaſt la Sentinelle de les ouyr marcher : s'en vont apres au long du Rhoſne, ſe mettent en ordre en la place du Plain-palais. Brignolet auec ceux qui deuoient donner l'eſcalade ſuiuent d'Albigni, leſquels deſcendans dans le foſsé ſans eſtre deſcouuerts des Sentinelles, paſſent le foſsé ſur des clayes pour ne s'enfoncer dans la bouë, appliquent trois eſcheles faites de pluſieurs pieces, ſe pouuans alonger ou racourcir, & porter ſur des mulets, & auec cela eſtoient auſſi fermes que d'vne piece: les bouts qui appuyoient en terre eſtoient armez de deux groſſes pointes de fer, afin qu'elles ne ſe peuſſent mouuoir; les bouts d'en haut qui s'appuyoient contre la muraille auoient chacun vne poulie de huict pouces de diametre, couuerte ſur le bord de futre pour ne faire point de bruit les appliquant : tous les autres bouts des pieces de l'eſchele auoient vne entailleure garnie de fer finiſſant en demi-lune, afin qu'on peuſt ioindre les pieces plus facilement, & qu'en cette entailleure ſe repoſaſſent, & entraſſent les extremitez du plus haut eſchelon de la piece plus baſſe : c'eſt pourquoy ils ſortoient en dehors de chaque coſté quatre ou cinq pouces pour receuoir l'eſchelon de l'autre : toutes les autres pieces eſtoient de meſme. On remarquera que la commodité de ces eſcheles eſtoit, qu'elles pouuoient facilement eſtre portées, alongées & acourcies tant qu'on vouloit. La façon d'appliquer ces eſcheles eſt telle : on leue contre la muraille la premiere piece où eſt la poulie, à laquelle on ioint l'autre piece, & la pouſſe en haut; à celle-cy on adjouſte l'autre, ainſi iuſques à la fin. La Figure C repreſente ces eſcheles.

Autre façon d'eſcheles digne de remarque.

L'autre façon d'eſcheles eſt fort belle, mais ie croy qu'elles ſont plus propres à des vſages legers qu'à eſcalader les Villes : toutesfois pour faire monter quelqu'vn pour mieux appliquer les autres, elles pourroient ſeruir. On aura pluſieurs baſtons eſgaux, leſquels d'vn bout ſeront plus petits, & percez de l'autre, afin que le bout de l'vn puiſſe entrer dans le trou de l'autre, & eſtans tous aſſemblez ils ſoient comme vn ſeul baſton, ou pique : aux deux bouts du dernier, ou plus haut il y aura deux crochets, ou vn ſeul, appliqué comme on voit en la Figure D : à ces baſtons on attachera des cordes toutes eſgales, qui feront la diſtance d'vn Eſchelon à autre, & les baſtons les eſchelons : mais il faut que ſi l'vn a tourné le trou d'vn coſté, l'autre qui ſuit ait la pointe tournée de ce coſté, & l'autre le trou, & l'autre la pointe, ainſi de ſuite des autres : cela ſera fort aiſé à entendre à celuy qui en verra la Figure D : Lors qu'on les voudra porter, on demontera les baſtons, & ployera les cordes, & quand on les voudra appliquer on ioindra tous les baſtons enſemble, qui feront vne longueur pour arriuer au lieu où on les veut poſer, où ayant arreſté le crochet, on tire le dernier baſton, tous les autres ſe demanchent, & ſortent l'vn de l'autre, & l'eſchele ſe treuue faite. Or parce que les eſchelons ſeroient vn peu trop loin l'vn de l'autre, entre ceux qui ſeront faits des baſtons on en mettra de corde, comme en la Figure D : les marquez E ſont de bois, & les marquez F de corde. Si on auoit intelligence là où l'on veut monter,

monter, ſans tant de façon on auroit des baſtons percez, qu'on enfileroit à deux cordes, faiſant des nœuds au deſſous des eſchelons, & ſeroient auſſi bonnes que les autres, mais il faut que quelqu'vn les tire d'enhaut auec quelque corde pour les accrocher.

XII De la premiere, ou ſeconde ſorte d'eſcheles, ſi l'on s'en veut ſeruir on en doit auoir pluſieurs, afin que ſi quelques vnes viennent à eſtre rompuës, ou par l'ennemi, ou par autre accident, on en puiſſe appliquer ſoudainement d'autres; outre que tant plus on a deſcheles, tant plus de Soldats auſſi peuuent monter à la fois; d'où s'enſuit l'execution prompte de l'entrepriſe.

Faut en vne eſcalade auoir quantité deſcheles.

XIII Les premiers qui ſeront montez, il faut qu'ils ſe tiennent au lieu où ils ſeront montez ſans faire aucun bruit, & demeureront là, iuſques qu'il y en ait d'autres; & lors qu'ils ſeront aſſez en haut, les vns reſteront à gar-
XIV der les eſchele, les autres s'en iront au plus prochain Corps de garde, lequel on taſchera de ſurprendre, ou ſi l'on ne peut, on les défera de viue force. Alors par quelque ſignal premedité, on aduertira ceux qui ſont dehors d'entrer par ce lieu, où ils ſe renforceront. Pour mieux faire on
XV ira à la porte la plus proche, & apres auoir tué ceux qu'on y treuuera en garde, on rompra & ouurira les portes, ou auec des coignées, ou auec d'autres inſtrumens; le plus prompt eſt le petard, lequel ceux qui ſeront
XVI entrez appliqueront par dedans, ou ceux qui ſeront dehors, aduertis de la porte où ils doiuẽt l'appliquer: cependant le gros s'approchera, & les portes eſtans rompuës entrera par là. Or parce qu'en rompant la porte auec le petard, on ne peut faire de moins qu'on ne rompe auſſi le pont-leuis,
XVII il ſera neceſſaire que ceux qui ſuiuent portent les ponts propres pour paſſer deſſus, Caualerie, ou Infanterie, ſi l'on a tous les deux, ou bien ſi l'on peut on abatra le pont auant que petarder la porte. En toute cette action
XVIII comme aux autres on gardera vn bon ordre, & euitera la confuſion. Le Chef doit auoir preueu aux accidens qui peuuent arriuer, & à ce qu'il aura à faire lors qu'ils arriueront; & à ceux qui viendront inopinément, il faudra que par ſa prudence il y remedie. Lors qu'on ſera maiſtre de la porte, on s'en ira aux lieux les plus forts de la Ville, & s'en ſaiſira; comme des Places, des Egliſes, Maiſons de Ville, Arcenal, & autres lieux où l'on ſe barricadera & fortifiera; ce qu'il faudra faire le plus promptement qu'on pourra, afin de ne donner point temps de ſe ralier, & chaſſer ceux qui ſeroient entrez, comme on a autresfois fait pour s'eſtre iettez trop toſt au pillage. A l'entrepriſe de Geneue, ceux de la Ville firent cependant corps, s'oppoſerent, & chaſſerent ceux qui eſtoient entrez, dont les vns
XIX ſauterent les murailles, les autres s'eſtans mis dans vne tour furent pris à compoſition les vies ſauues, mais apres qu'ils les tindrent, fauſſans meſchamment leur parole, les pendirent au Baſtion le plus proche de la Porte neufue du coſté qu'ils eſtoient entrez. Sur tout on fera en ſorte que les premiers qui ſeront entrez ſe ſaiſiſſent du logis du Gouuerneur, & prennent, luy, ſon Lieutenant, & le Sergent Major, & les autres qui commandent dans la Place; parce que le peuple ſans Chef n'oſera rien entreprendre, ou s'il entreprend il le fera ſans ordre, & ſera facile à le rompre.

L'ordre qu'il faut tenir aux eſcalades.

Ponts neceſſaires apres auoir petardé vne porte.

L'ordre qu'il faut tenir apres qu'on eſt entré par eſcalade.

Geneuois ralliez chaſſent ceux qui eſtoient entrez dans leur Ville.

Quel temps on doit choiſir pour donner vne eſcalade, & ce qu'on doit faire.

Le temps d'executer l'eſcalade, ſi le foſſé eſt plein d'eau, ſera fort à propos en temps d'Hyuer, lors qu'il eſt bien gelé, & qu'on peut paſſer par

deſſus ſans crainte de rompre la glace: car en autre temps il faudroit auoir amené des bateaux, ou des radeaux, ou telles autres machines pour paſ- XX
ſer le foſsé, & appuyer deſſus les eſcheles; ce qui ne ſe peut faire ſans grand embarras & bruit, & faut beaucoup de temps pour mettre en ordre tous ces equipages, d'où s'enſuiuroit le danger d'eſtre deſcouuert, & par conſequent l'entrepriſe rompuë. C'eſt pourquoy auſſi iamais on ne s'hazarde de prendre par eſcalade, en autre temps les Places enuironnées d'eau. Quant aux autres lieux qui pourroient eſtre ſurpris par eſcalade, il n'y a aucun doute qu'on doit choiſir la nuict; & l'heure la plus propre ſera la minuict, ou quelques deux heures deuant la Diane: car c'eſt alors XXI
que tous ſont aſſoupis par la douceur de la matinée, & dorment le plus profondement de tout le reſte de la nuict. Il faut auſſi choiſir vne nuict qu'il ne faſſe point de Lune, au contraire qu'il ſoit fort obſcur, ou qu'il XXII
pleuue, ou qu'il faſſe grand vent: car l'obſcurité de la nuict, le bruit de la pluye & du vent fauoriſent les entrepriſes, l'vn empeſchant qu'on ne ſoit veu, l'autre qu'on ne ſoit ouy, qui ſont les deux poincts principalement requis en ces occaſions. Il faudra encor prendre garde de monter s'il eſt poſſible apres que la Ronde aura paſsé, & ſi la couſtume eſt de donner le mot à la Sentinelle, le premier monté s'il voit venir la Ronde, criera de loin, qui va là, afin d'auoir le mot, & par ce moyen pourra aller aux autres Sentinelles, arreſter les Rondes, & donner temps à ſes compagnons de monter: par ainſi l'on pourroit facilement ſurprendre le Corps de garde.

Il arriue par fois des accidens dans des Places, qui ſont fort propres, & donnent occaſion de faire des entrepriſes, leſquelles le Prince, ou Chef choiſira; ce ſera à luy de cognoiſtre quand le temps ſera à propos.

I'ay peu parlé ſur les formes des eſcheles qu'on peut faire en diuerſes façons, comme auſſi des diuerſes manieres de les appliquer & acrocher auec facilité, & pluſieurs inuentions ſur ce ſujet que i'ay laiſsées, parce que rarement en ce temps on prend des Villes par eſcalade, à cauſe de la difficulté qu'il y a d'executer ces entrepriſes aux Places qui ſont tant ſoit peu fortifiées & gardées.

PLANCHE XXXVIII.

DV

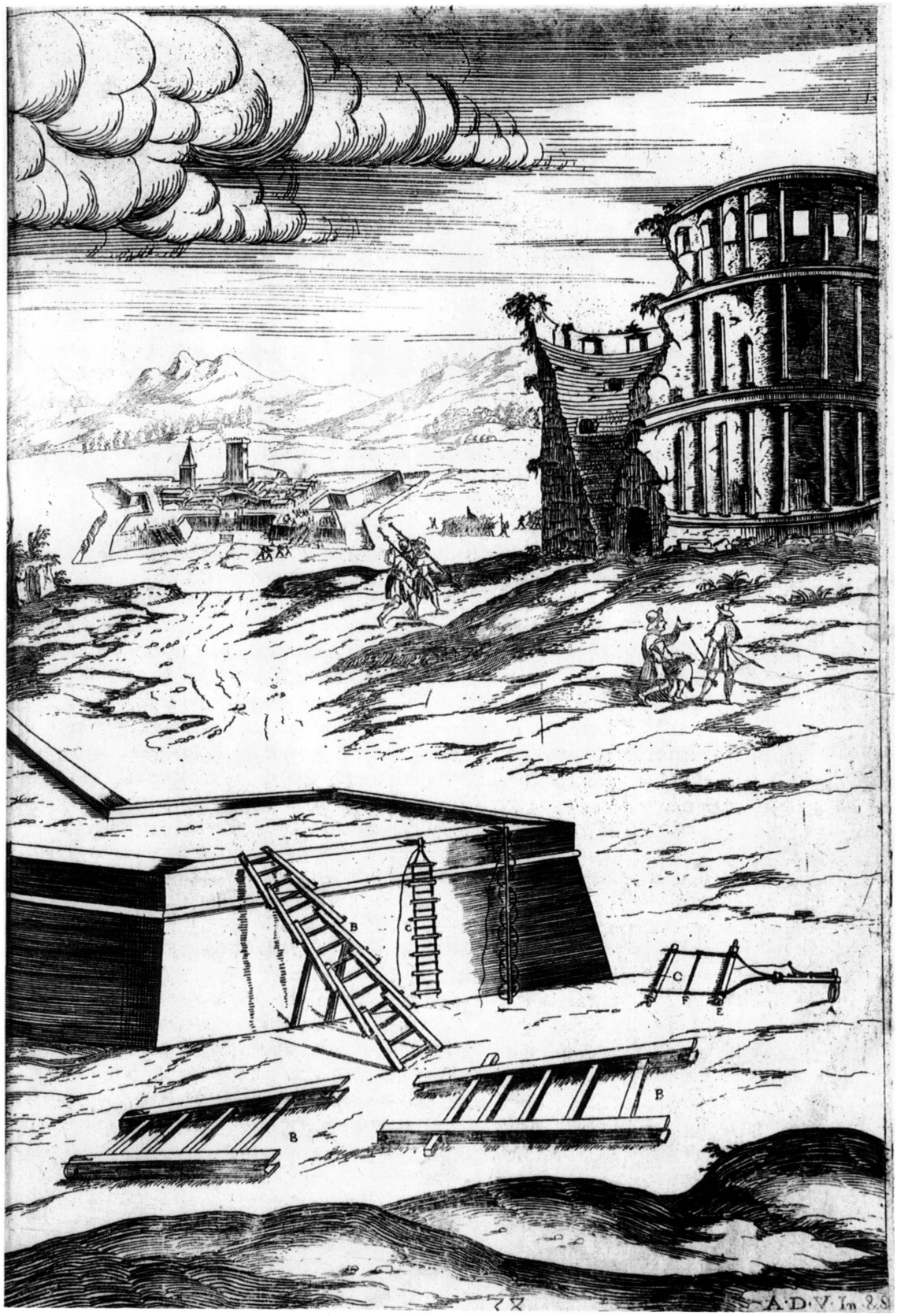
B
C
C
F
E
A
B
B
A·D·V·Im.28

I

« Monseigneur, nos gens ont été deux fois voir le lieu, mais particulièrement la dernière, qui fut la nuit du jeudi passé, ils ne purent passer le fossé pour essayer l'échelle à cause qu'il a tant plu que le Rhône s'est enflé et retient de l'eau dans le fossé ; il y en a jusqu'aux genoux et de la bourbe autant, qui est ce qui apporte le plus d'incommodité ; ils furent jusqu'à quatre pas de la courtine et n'osèrent pas hasarder de passer plus outre à cause de la quantité de la bourbe, ils demeurèrent une heure et demie dans le fossé ou sur la contrescarpe, menèrent force bruit entrant et se retirant du fossé, sans être seulement découverts; de ronde il n'en passa du tout, de patrouille point aussi. Le pont d'Arve tout ouvert est libre, enfin toutes les facilités qui se peuvent désirer, hors cette eau et bourbe du fossé que la pluie qu'il a fait continuellement entretient ; il n'y a nul doute que si elle cesse entre ci et le jour de l'exécution, que le fossé ne fût bien passable, mais personne ne peut assurer de cela. Ainsi je le laisse en doute à V.A. et à s'en résoudre comme elle jugera pour le mieux et qu'il plaira à Dieu de l'inspirer, si c'est de venir et de ne reculer point cette entreprise, je la tiendrai en l'état et l'en irai avertissant ; si c'est de la retarder jusqu'à la lune de décembre, c'est-à-dire au 15 ou 16, je n'y trouverai point d'inconvénient, car il n'y a pas apparence qu'il tombe de la neige entre ci et là, néanmoins il n'y a rien de certain ».

D'Albigny, 10 nov./31 oct. 1602
Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, pp. 164-165

« Devant que passer outre, il est requis de descrire en peu de mots la situation du lieu. Il y a une place du costé du midy nommée la Corraterie, entre la porte neufve & la Monnoye, située en un lieu un peu bas & qui s'estend en plaine. D'un costé il y a la muraille, qui est de médiocre hauteur, & un fossé que le Rhosne laisse en hiver sans eau, plein d'herbe, cannes & roseaux. Il y a deux guarites sur la muraille ; en l'une il y avoit une sentinelle qui faisoit son devoir tellement quellement. En l'autre, qui estoit plus proche de la Monnoye, il y avoit plus de dix ans qu'on n'y posoit aucune sentinelle. De l'autre costé il y a une colline qui s'estend depuis la Monnoye, jusques vers la Maison de ville qui est au plus haut ; ceste colline est toute pleine de maisons joignantes les unes aux autres tout du long, de sorte que si la commodité des particuliers n'eust inventé des portes derrière les maisons, on n'eust peu entrer en la ville que par la Monnoye, la Tartasse, la Maison de ville & S. Légier. Entre la muraille & la colline, il y a un espace d'environ soixante ou quatre vingts pas qui sert de chemin public ; Albigni estant bien informé de tout cecy doutoit encore si on faisoit bonne garde, de sorte qu'il envoye diverses gens de ceux qu'il cognoissoit les plus propres pour cognoistre le fait plus particulièrement ; & est adverti par eux qu'on ne faisoit guère bon debvoir & qu'il n'y avoit pas le tiers de ceux qui estoyent de garde qui demeurassent à la porte. Après quoy il vint luy mesmes de nuict près des murailles, jetta des pierres contre la guarite & n'appercevant personne du monde, il se délibéra d'accélérer son entreprise ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 71

« L'on remonstroit aussi que plusieurs capitaines et ingénieux du party d'Espagne et de Savoye avoyent, partie desguisez, partie descouverts, considéré tout à loisir, les portes, boulevars, rempars et fossez de la ville. Quelques traistres en estoyent sortis à diverses fois et occasions, qui à Roume, mesme en Piémont et en Savoye, avoyent représenté à grands et à petits les hauteurs, largeurs et profondeurs desdits rempars et fossez, les distances des lieux, les esprits, inclinations et naturels de grands et petits, bref dépeint dehors et dedans toute la ville, ce qui ne servoit qu'à enflammer d'autant plus le viceduc [d'Albigny] et le [Charles-Emmanuel Ier] pousser à l'exécution de son entreprise ».

« Le lieutenant de ce baron [de la Val d'Isère], piccard, surnommé Brunauliet, suivi de quelques autres de sa sorte, qui avoyent tous à leur beau loisir visité Genève et entendu par divers rapports tout l'estat d'icelle, communiquèrent avec le viceduc, luy firent voir combien estoyent aysez les moyens de s'emparer de Genève. Pour l'en assurer d'advantage, un d'entre eux y entre par escalade quelques nuicts consécutives, y ameine tantost l'un de ses compagnons, tantost l'autre, fait venir des soldats au pied de la muraille où ils ne sont descouvers, ains s'en retournent comme ils estoyent venus ».

David Piaget, *op. cit.*, pp. 39 et 41

« Ayant de diverses & reytérées fois & soubz divers prétextes, très bien faict recognoistre tant dedans que dehors l'estat de ceste ville là, & de longue main préparé tout ce qu'estoit nécessaire pour l'exécution d'une telle entreprise ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 18

« Il luogo ove si posero le scale era così bene e tante volte riconosciuto, la calata nelle fosse così facile, le strade per condurvi le genti così coperte, la muraglia così bassa, le sentinelle e l'istesso corpo di guardia così lontano che non potevano impedir la salita come si è visto dal successo ».

Charles-Emmanuel Ier
Documents sur l'Escalade, *op. cit.*, p. 181

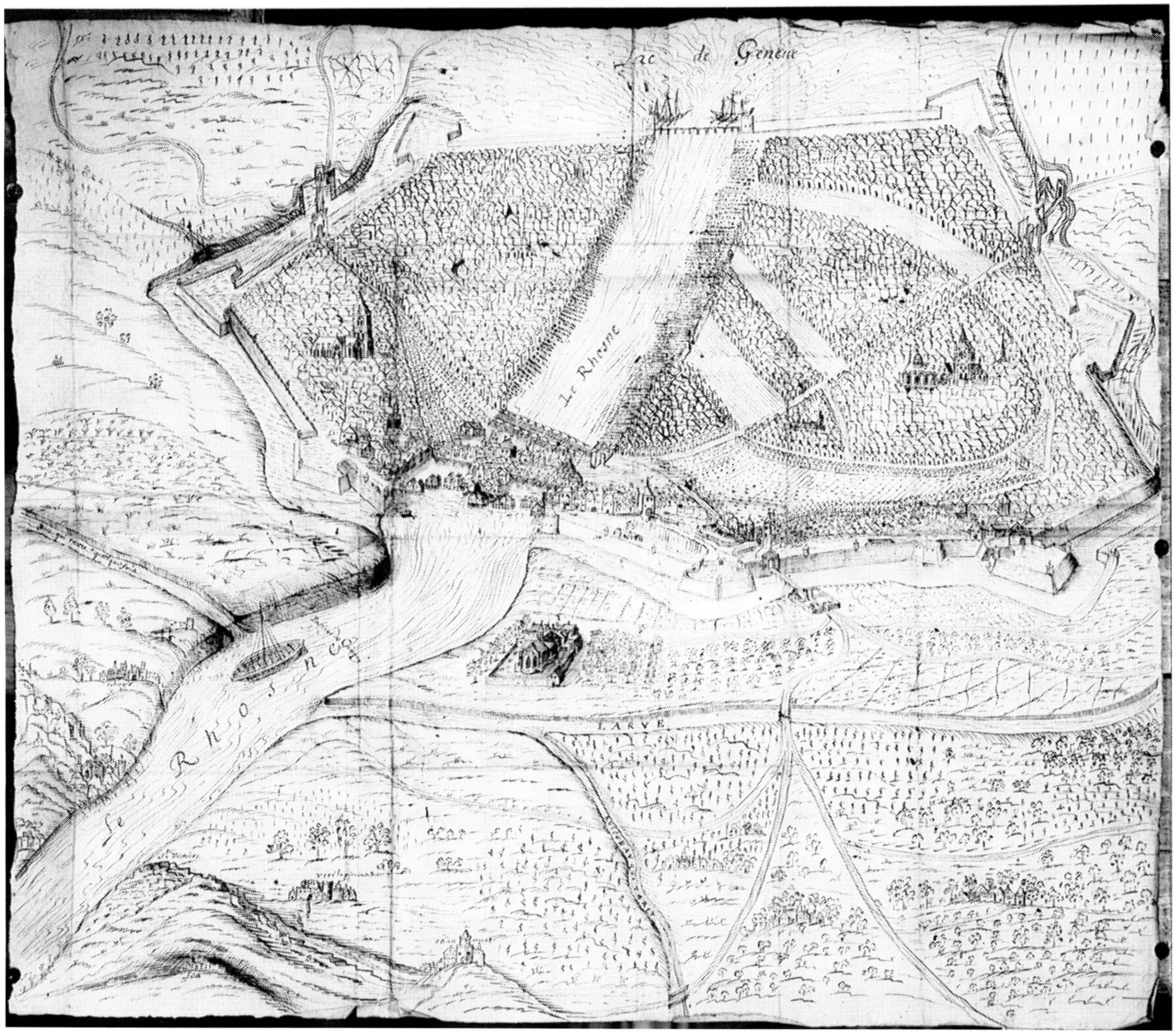

5. Plan de Genève dessiné à la plume par un espion savoyard. Archives de Turin, Ville de Genève, catégorie I, paquet 2, n° 3.

Soulignons encore, pour illustrer ces textes, l'existence dans les Archives de Turin de deux plans, à la plume, représentant la Ville de Genève. Le premier, très sommaire, fut exécuté en 1586 par un partisan du Duc de Savoie habitant Genève (Archives de Turin, Ville de Genève, catégorie I, paquet 17, n° 26 ; reproduit dans W. Deonna, *op. cit.*, pl. II). Le deuxième, figuré ci-dessus, représente fidèlement les fortifications et les abords de la ville ; par contre, l'intérieur de celle-ci est très fantaisiste. Ce plan qui serait de peu antérieur à l'Escalade fut établi par un espion savoyard vraisemblablement avant janvier 1603 ; cette datation est plausible par la présence, contre la rive droite du Rhône, des moulins de l'hôpital qui furent démolis entre le 4 et le 10 janvier 1603 (voir G. Dumur, *op. cit.*, pp. 386-388).

II

Genève n'avait pas en 1602 d'ouvrages avancés ou des *Debors*. Antoine de Ville dit à ce propos sur Genève :

« Lors que la Place est fortifiée on les fera paralleles

comme les I. ou en queuë d'Arondelle, comme les 2. d'autant que par ce moyeu ils empescheront moins les Bastions & flancs de voir & tirer au delà des Contrescarpes : c'est ainsi que sont faits aucuns dehors de Geneue, ausquels on trauaille iournellement du costé de S.Pierre, comme on voit aux Figures ja dites ; aucuns sont faits ayans des flancs à leur pointe. » (p. 168).

L'indication au présent « on travaille iournellement » est précieuse pour un essai de datation de l'époque où l'auteur élaborait, en totalité ou en partie, son traité sur les Fortifications. En effet, la Seigneurie de Genève, consciente des imperfections des fortifications et face aux desseins hostiles de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, travailla progressivement, après l'Escalade, à leur amélioration suivant les avis éclairés de plusieurs ingénieurs de renom. L'un d'eux, M. de La Noue, souligna au Conseil le 10 février 1611 le besoin de construire des ouvrages extérieurs. Le plan d'un ouvrage à cornes, à élever entre les boulevards du Pin et de Saint-Antoine, tracé par M. de Béthume, les commissaires du Conseil et lui-même, fut accepté et les travaux durent commencer vraisemblablement tout de suite : « Tous les jours six cents hommes y furent employés. On taxa tous les particuliers, et chaque chef de famille dut se trouver, aux jours indiqués, avec ses domestiques sous les enseignes de sa compagnie, avec pelles et pioches. Il fut à peu près achevé à la fin de 1611. Cependant ce ne fut qu'en 1626 qu'il le fut tout-à-fait » (J.-E. Massé, *op. cit.*, p. 35). Les travaux signalés à Genève par le chevalier Antoine de Ville devraient être ceux entrepris en 1611 et terminés en 1626. Cela implique qu'il aurait déjà dû travailler à son texte au courant de l'année 1611, date du gros de la construction et à laquelle les travaux s'opéraient quotidiennement. Néanmoins, né en 1596 il n'avait alors que 15 ans ... ; il faudrait envisager plutôt une date située entre 1611 et 1626, au moment d'une des reprises des travaux ou même la fin de ceux-ci en 1626.

Si Genève n'avait pas la nuit de l'Escalade de fortifications extérieures, elle essayait d'y remédier par des rondes hors les murs. Toutefois, cette patrouille ne découvrit pas l'entreprise, bien qu'elle ne manqua pas de communiquer au portier de la Porte de Rive certaines rumeurs :

« Les sentinelles perdues (qu'on appelle) et qu'on a accoustumé de jetter de nuict hors la ville pour battre les chemins, se destournèrent vers le costé de Thonon, et ne descouvrirent certainement lesdites trouppes, qui marchoyent au couvert au long d'Arve ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 48

« Le chemin que prirent les Savoisiens tout le long du Rosne, empescha que les sentinelles perduës qu'on avoit dehors en forme de patrouille ne sentirent rien du bruit des aprochans ».

Agrippa d'Aubigné, *op. cit.*, p. 7

« Loriol, Godi, Remond et deux aultres, appellez pour n'avoir rendu leur debvoir à la patroulle du dehors, se sont excusez disant avoir de tous costez veillé, et que, sur les sept heures du soir, ils allèrent vers Gergonnan où ils rencontrèrent Pierre Brasier qui venoit advertir qu'ès Trembières il estoit arrivé quinze hommes de cheval et quelques gens de pied et que les Savoyards avoyent saisi prisonniers ceux de ceste ville qu'ils avoyent treuvez, ce qu'il prindrent à raporter et vindrent en advertir le portier de la porte de Rive et de là chez Castan se chauffer. Puis se départirent deux du costé de la porte de Rive et d'aultres du costé de deçà, Remond disant que sur les deux heures il vint resveiller la sentinelle de la porte Neufve et qu'il ne se peult faire entendre ès sentinelles de la Corraterie combien qu'il jettast des pierres, confessant que deux d'entreux estoyent chez Castan lors de l'alarme ».

L. Dufour-Vernes, *op. cit.*, p. 14.

III

« L'ordre est tel à Geneue, qu'en tous accidents extraordinaires chasque bourgeois, chasque habitant sçait le lieu de son rendez-vous auec ses armes, & la maison de ville n'est iamais despourueuë.

Récit de l'Escalade, *op. cit.*, p. 11

« l'alarme ayant été chaudement donnée par toute la Ville, & le Tocsain sonnant par tout, les uns se rendoient à leur quartier suivant l'ordre accoûtumé, les autres sans s'y arrêter, venoient au lieu du danger droit à l'ennemi ».

Jacob Spon, *op. cit.*, p. 393

« Sur ce, l'allarme s'etant donnée, on fut promptement debout, & sonnoit-on le tocsin des cloches de tous les boulevards & temples, même de la grosse cloche de S. Pierre, & en outre la trompete alloit sonnant par la ville ; chacun alla en son quartier ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 45

IV

« Monseigneur, l'on n'a du tout rien découvert du plomb ni de la ficelle qui est demeurée sur la muraille. C'est un endroit où il y a force herbe contre et qui n'est presque point fréquenté. Il n'y a à mon jugement rien qui ne puisse empêcher l'exécution de ce dessein que de ne l'entreprendre pas ; il semble que Dieu les aveugle en l'alarme où ils sont de se garder si mal [...] Monseigneur, nous perdons les plus belles occasions du monde. Dieu veuille nous en laisser jouir un jour ».

D'Albigny, 27/17 avril 1602
Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, pp. 160-161

« Il n'y a rien de plus facile au monde que cette muraille, elle n'a pas vingt pieds de hauteur [...] Il faut noter que près de cet endroit-là il y a des moulins qui mènent un tel bruit que l'on ne peut entendre autre chose que ce soit. Cela facilite beaucoup l'affaire, un des nôtres monta à la moitié de la muraille, tant elle est raboteuse, et ne passa une seule ronde en deux heures qu'ils furent là. Il semble que [Dieu les] aveugle, car avec toutes les alarmes où ils vivent, ils ne se gardent que fort peu ».

D'Albigny, 21/11 avril 1602
Ibid., p. 160

« Ayant de diverses & reytérées fois & soubz divers prétextes, très bien faict recognoistre tant dedans que dehors l'estat de ceste ville là, & de longue main préparé tout ce qu'estoit nécessaire pour l'exécution d'une telle entreprise ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 18

« Brunaulieu était venu dans la ville, avant l'entreprise, pour faire faire des « banderolles », et, d'après ce qu'il dit à La Rudesse, il mesura la hauteur des murailles de l'intérieur. Puis, rentré en Savoie, il prit avec lui La Rudesse, le « capitaine David » et le « capitaine François » (« capitaines » sans doute du même brevet que La Rudesse), et les mena vers la Corraterie. « Ils partirent de Bonne étant eux quatre, arrivèrent vers la minuit au fossé, n'y avoit qu'une sentinelle qui ne les apperceut pas, et passèrent dans l'eau du fossé. » Ils mesurèrent alors le mur avec une perche. « Brenaulieu luy desclara lors qu'on entreroit par là, et que n'y avoit point de sentinelle en ceste guarite ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, p. 249

« Auparavant Brunaulieu, ayant remarqué cest endroit, qui luy sembloit propre, pour l'escalade, mesmes à cause que dès longtemps on ne logeoit point de sentinelle dans la dite garite, y estoit venu plus d'une fois au plus espais de la nuict, et, descendu dans le fossé, avoit semblablement avec des cailloux (ce disent-ils) frappé la muraille. Et voyant qu'on ne sonnoit mot, s'estoit promis et asseuré, qu'infailliblement il pourroit, sans être apperceu, jecter par cest endroit tel nombre d'hommes par la ville qu'il voudroit ».

Vray discours, op. cit., pp. 6-7

« Claude Béguin dépose que quatre ou cinq ans auparavant, au Lion d'Or à Nantua, La Rudesse [soldat des Allinges, de son vray nom Bernardin Monneret] buvait avec deux soldats de Savoie : le capitaine Arnault, manchot, et le « Cadet l'Aventure » ; celui qui avait mené boire Béguin lui dit levant son verre :

« *A tes bonnes grâces, huguenot !* cela occasionna La Rudesse de s'enquérir quel il estoit, et ayant sceu qu'il estoit habitant à Genève luy dit : *Ha vrayment vous l'avez eschappé belle !* parlant de l'Escalade, et se vanta avoir esté celuy qui prit la mesure de la muraille de la Corraterie, en luy racontant la procédure qu'il y avait tenue, assavoir qu'estant logé en un logis près de la Monnoye, qu'il ne spécifia touteffois, il y estoit sorti entre nuit et jour par derrière ledit logis, et s'était allé rendre à la dernière

6. Armure dite de Brunaulieu. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. E 15).

garite de la courtine près la Monnoye, ayant porté un filet, avec une pierre attachée au bout pour ledit mesurement, et en laquelle garite ayant trouvé un pertuis au bas, il descendit ledit filet avec ladite pierre, et lorsqu'il sentit la pierre à plomb, il couppa ledit filet, et l'ayant retiré le ploya en ses mains. Et après ce, ledit La Rudesse, sans passer plus outre, changea pour lors de propos. Et quelques jours après, en temps de vendanges - à Cerdon au logis du Lion d'argent - La Rudesse parloit derechef, et racontait comme il avoit fait audit mesurement de murailles, et alors il adjousta qu'après avoir fait ledit mesurement, il départit le lendemain de ceste ville, sestant acheminé à Chambéri trouver le S^r^ d'Arbigny pour luy racompter ce qu'il avoit fait, lequel l'envoya à Thurin au prince, auquel il fit semblable récit, et remit le filet, lequel servit pour la confection des eschelles desquelles ils se fournirent pour l'escalade, disant que pour cela, encores quilz eussent failli la prise de la ville, qu'on en estoit pas quitte ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, pp. 246-247

Voir aussi note I.

V

« Il n'y a que trois personnes qui le [dessein] sachent, il y a beaucoup plus de facilité qu'à l'autre. J'ai donné charge au baron de La Valdisère de solliciter V.A. de m'envoyer des échelles et des armes, il sera beaucoup plus à propos que de les faire ici ».

D'Albigny, 11/1 avril 1602
Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 160

« Il dresse doncque vne entreprise pleine de courage, de silence, de conduicte & la communique à si peu de personnes, que le temps en eust plustost apris le destin que l'on n'en descouurit le dessein ».

Récit de l'Escalade, *op. cit.*, p.6

« Il y auoit long temps qu'elle se tramoit, sans que le temps en descouurit aucune chose, & bien qu'on sceut qu'il faisoit faire des eschelles, qu'il acheptoit par tout des hommes de resolution, & qu'il en eust vn bon nombre à Chambery bien payez & bien entretenus, attendant la plaine maturité de ce dessein, sans que persõne sceut à quoy on le vouloit employer [...] D'Albigny auoit ordonné des gardes sur toutes les aduenues & passages afin d'arrester tous les passans, que le bruit ne preuint les approches, que l'on ne sceust point l'acheminement du Duc de Sauoye, auquel l'on auoit representé l'execution si facile & asseurée qu'il y voulut estre en personne, pour en recueillir l'effect & le fruict, & acheuer le triumphe que son ayeul auoit commancé ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 199^v^, 200^v^.

« Le Duc de Savoye partit de Thurin mardy 13 décembre 1602 pour l'entreprise de Genève qui avoit esté commencée par Monsieur d'Albigny son général. Il arrive à Bonne en Fossigni, le samedy xxij^e^ du mesme mois, & le mesme soir fit appeller les plus braves de son camp, leur descouvre son dessing & les admoneste de se porter vaillamment ».

Emile Duval, *op. cit.*, pp. 8-9

« Le dimanche 12e décembre 1602, vieux stile, & le 22e au nouveau, un peu après minuit, les trouppes de Savoye, sous la conduitte de D'Albigny, vice-duc, ayant été ramassées dextrement & secrètement peu de jours auparavant, se trouvèrent près de cette ville &, ayant donné ordre à ce qu'ils prétendoyent, approchèrent si quoyement vers le fossé, vis-à-vis la maison du Sr Julien Peaget, entre la porte de la Monnoye & la porte Neuve, que, sans être découverts, ils firent passer les plus déterminez, au nombre d'environ 200 bien armés, par dessus des clayes, avec trois échelles qu'ils plantèrent contre la muraille, & étant montez quoyement, ils entrèrent à la file en bon nombre ».

Simon Goulart, *op. cit.*, p. 9

VI

« [D'Albigny] J'ai donné charge au baron de La Valdisère de solliciter V. A. de m'envoyer des échelles et des armes, il sera beaucoup plus à propos que de les faire ici ».

Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 160

« portans eschelles, pétards & autres artiffices nécessaires pour l'exécution de ceste entreprise »

Emile Duval, *op. cit.*, p. 19

« facendo portar con loro tre scale per scalar la muraglia, insieme con pettardi da pettardar la porta di dentro la città e martelli da rompere e tagliar li catenacci »

Leon-G. Pelissier, *op. cit.*, p. 236

« avoyent amené de *Montmélian* deux charettes chargés d'eschelles & de cent arquebuses & mousquetz à rouhet tous neuf »

Emile Duval, *op. cit.*, p. 17

« Il fait en outre prouision de petards, de haches, & marteaux si bien acerez & tranchants de telle trempe qu'ils couppoyent de grosses barres de fer aussi facilement que du bois, de grosses tenailles pour arracher les plus gros clouds & les esparres des portes, & d'vne quantité de clayes pour passer les fossez à pied sec par dessus la vase en vn besoin ».

Récit de l'Escalade, *op. cit.*, p. 7

7. Marteau dit de l'Escalade. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. F 18).

« Ils avoyent aussi faict provision de gros marteaux d'acier, ayans en l'un des costés un tranchant acéré, dont en peu de temps ils pouvoyent couper une grosse chaine de fer, enfoncer serrures et verrouils. Et en outre des grandes et fortes tenailles, pour enlever les gros cloux et les esparres des portes, ensemble plusieurs pétards. De tous les quels outils et engins ils nous en laissèrent aucuns, tant dans la ville, que dehors au fossé ».

Vray discours, op. cit., p. 20

« Il fit faire en outre des haches & marteaux d'acier de damas & de telle trempe qu'ils pouvoyent aisément couper de grosses barres & chaisnes de fer, comme celles qu'on a accoustumé de tendre par les rues pour fermer passage aux gens de cheval. Il fit faire tout plein d'autres choses, dont on a tousjours besoin en un tel affaire ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 72

« Ils auoient fait prouisiō de haches, marteaux, tenailles pour couper des chaisnes de fer, enfoncer les serrures, enleuer les gros cloux & les esparres des portes. Ils auoient plusieurs pétards & peu de petardiers ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 201[v]

« Ils firent forger des gros marteaux d'acier, ayant en l'un des costez un trenchant aciéré dont en peu de coups ils pouvoyent coupper une grosse chaisne de fer, enfoncer serrures et verrouils, outre plus des grandes et fortes tenailles pour enlever les gros clous et les esparres et portes, item des leviers de fer pour rompre et briser barières, ponts levis, et palissades qui pouvoyent les empescher ; les pétards ne leur deffailloyent point, ni les hommes pour les appliquer ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 45

« Entre ceux qui montoient, il y en avoit qui portoient de gros marteaux avec un trenchant d'acier de mote d'un costé, les autres des tenailles artificielles, et les autres des petards moiens ».

Agrippa d'Aubigné, *op. cit.*, p. 9

VII

Nous avons déjà traité ce sujet dans *L'Escalade et ses Souvenirs* (pp. 25-26) : Les échelles du Musée atteignent une longueur de 6,89 m. en emboîtant cinq tronçons d'environ 1,72 m. chacun. Une échelle ainsi composée aurait pu servir à escalader la courtine de la Corraterie en 1602. Car, sachant que celle-ci n'avait pas 20 pieds de hauteur (Albigny, Lettere particolari A 6, 21/11 avril 1602 ; Geisendorf, p. 160) et que l'espace entre le pied du mur et les extrémités inférieures des échelles avait « ordinairement le quart de la hauteur » (L'abbé Deidier, p. 182) on obtient par le théorème de Pythagore ($\sqrt{20^2+5^2}$) que la longueur de l'échelle serait de 20,6 pieds ou 6,67 mètres. La différence entre 6,89 et 6,67 m. est insignifiante dans notre déduction vu qu'on travaille avec des mesures approximatives. D'autre part, la longueur des échelles est susceptible d'être augmentée en raison soit d'un plus grand éloignement du mur, soit de la profondeur du fossé plus ou moins rempli par les fascines, ou simplement parce qu'il est préférable qu'elles soient plus longues que courtes. En effet, bien que l'on ait pu escalader les murs de Genève avec une échelle de cinq tronçons, les échelles fabriquées pour l'assaillir semblent avoir été composées de huit, soit une longueur de 10,75 m. pointe de fer comprise. Voir aussi, *Les échelles de l'Escalade et celles des pompiers genevois à la fin du XVIIIe siècle* (pp. 133- 134).

VIII

Signalons à titre simplement documentaire et iconographique que dans les anciennes illustrations de l'Escalade, les échelles sont généralement représentées les unes à côté des autres, parallèles, mais séparées. Néanmoins, elles apparaissent juxtaposées « l'une contre l'autre » ou donnant l'impression d'une échelle à plusieurs rangs, dans une peinture à l'huile sur parchemin du Liber amicorum de Joachim Camerarius et dans deux gravures,

celle dite « Disce Mori » et celle datée et monogrammée « D.B. 1614 ». Voir à ce sujet H. Hammann, G. Dumur, W. Deonna et J.-A. Godoy.

IX

Les échelles de l'Escalade avaient des étais et Antoine de Ville, fidèle à la description donnée par Pierre Matthieu (voir note XI), les a représentés exactement au milieu de l'échelle dressée contre la fortification.

« Outre la console ou estampe qui les estayoit par le milieu, une eschelle d'une pièce n'eust peu estre plus ferme ».

Vray discours, op. cit., p. 19

« Au milieu des échelles étaient fixés des supports, que l'on appuyait contre la muraille pour les étayer ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 72, note 1.

X

Les échelles n'ont pas été faites à Genève, mais pour assaillir Genève. Elles furent fabriquées vraisemblablement au Piémont.

XI

Effectivement l'ordre de l'entreprise et la description des échelles sont tirés du récit de Pierre Matthieu comme nous pouvons le voir ci-dessous. Néanmoins, Antoine de Ville oublie de nous préciser ici, d'une part, la construction des buts inférieurs et d'autre part, il indique par une erreur typographique la figure C comme représentant ces échelles. Il s'agit en réalité de la figure B comme il est dit à la page précédente, où il signale également la forme des buts inférieurs de l'échelle : « En bas il sera bon qu'il y ait des pointes de fer, afin d'empescher que le pied ne recule ».

« D'Albigny auoit ordonné des gardes sur toutes les aduenues & passages afin d'arrester tous les passans, que le bruit ne preuint les approches, que l'on ne sceust point l'acheminement du Duc de Sauoye [...] Ceux qui deuoient executer l'entreprise & mōter les premiers se coulerent le long de la riuiere d'Albe afin que le bruit des eaux empeschast les sētinelles d'ouyr [...] Delà ils passerent le long du Rhosne mettant le gros dans la prairie de Plainpalais. Brignolet auec ceux qui estoient ordonnez pour l'escalade, suiuent d'Albigny que les fait descēdre aux fossez par la cōtrescarpe du costé de la Corraterie sans estre descouuerts des sentinelles [...] Ils passerēt le fossé sur des clayes pour n'enfoncer dās la bouë, dresserent contre la muraille trois eschelles d'vn artifice exquis, duquel la description est memorable & d'vne inuention d'autant plus ingenieuse qu'elles se pouuoient aisement porter sur mulets, & en les dressant s'emboiter l'vne dans l'autre fort proprement, & si fermement que par ce moyen estans comme doubles & renforcées, outre la console ou estampe qui les estayoit par le milieu, vne eschelle d'vne piece n'eust peu estre plus ferme. Elles auoiēt cela de singulier qu'on les pouuoit accourcir & allonger autant que l'on vouloit, pour monter sur les plus hautes murailles, & estoient d'vne telle fermeté que Philippe de Macedoine n'eust sceu empescher qu'elles ne seruissent aussi bien à la descente qu'à la montée. Les bouts de la pièce, qui deuoient reposer sur terre, estoiēt garnis de deux gros cloux, ou de marnes de fer finissans en pointe, afin qu'ils peussent plus aisemēt entrer en terre, & empescher qu'elle ne reculast ou glissast de costé. Les bouts de la pl[9] haute & derniere piece, laquelle reposoit cōtre la muraille, estoient garnis chacun d'vne roüelle ou poulie de sept ou huict poulces en diametre couuerte sur le bord de drap feustré, afin qu'en les posant elles ne fissent bruit, ains coulassent aisémēt à mont. Tous les autres bouts auoient vn enfourchement garny de fer finissant en demy rond, afin que tant plus facilement les bouts d'embas des plus hautes pieces vinssent à s'amboiter & se reposer sur les deux extremitez de plus haut eschelon des plus basses, lequel pour ceste cause sorjettoit trois ou quatre pouces au dehors de chasque bras, afin de receuoir l'enfourchement & reciproquement l'enfourchement qui estoit au bout d'en haut soustenoit le premier & plus bas eschelon des pieces qui suyuoient, car estant lesdites pieces d'eschelles plus larges par le bout d'embas, que par celuy d'en haut, tousiours celles qui suiuoient venoient reuestir & comme embrasser celles d'embas, & celles d'embas se glissoient entre les bras des plus hautes ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 200-201

Les échelles de l'Escalade sont mentionnées et décrites, avec plus ou moins de précision, dans les nombreux récits de l'époque. La description la plus minutieuse est celle donnée par le *Vray discours*. A propos des échelles, voir : Marc-Auguste Borgeaud, Clément Bosson, Emile Demole, Gustave Dumur et José-A. Godoy.

XII

« Il y avait huit échelles mais on n'en prit que trois, les autres furent laissées à Bonne ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, p. 250

« un coup de canon chargé de chaînes fut tiré si à propos qu'i[l] rompit une [de] leurs eschelles ».

Entreprise sur Genève, op. cit., p. 6

« un canon, il fut chargé de chesne & en tirant, abbatit une de leurs eschelles, ce qui les estonna tellement que pas un n'y monta depuis ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 11

« Lors on tira le canon de la casemate du boulevard de l'Oye, qui renversa leurs echelles ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 45

« ils descendent avec trois eschelles, couvrent le fossé de clayes ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 76

Voir aussi note VI.

XIII

« Ainsi ils monterent pres de 200. à la faveur de l'obscurité de la nuit, sans qu'on s'en apperceut aucunement ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

« en achevant de monter se serroient le long des maisons entre deux tours vis à vis de l'escalade, ou se couchoient sous des arbres en la pente du parapet ; selon l'opinion de Brunaulieu, qui ne vouloit point qu'on donnast avant quatre heures du matin ».

Agrippa d'Aubigné, *op. cit.*, p. 9

« A mesure qu'ils entroyent, ils s'alloyent serrer, partie le long des maisons qui regardent sur la courtine, et à l'ombre de deux tours situées vis-à-vis de leur escalade : partie se tenoyent couchés sur le ventre au long des arbres qui sont situés en la pente du parapect. Car Brunaulieu, et aucuns de sa suite, n'estoyent pas en volonté de faire effort en la ville, que jusques environ les quatre heures du matin, tant pour donner plus de loisir au renfort d'approcher, que pour avoir moins de ténèbres et d'obscurité en leur principal exploit, et au parachêvement de leur entreprise ».

Vray discours, op. cit., pp. 22-23

« Dariot, Brenauliet, Limogeon, Cornage, Sonas, Chaffardon, Attignac et autres ennemis montez des premiers, se sentant jà en quelque nombre, envoyèrent quelques uns d'entre eux dedans la ville en diverses places, d'où revenus ils trouvèrent plusieurs autres montez, accouragèrent ceux du fossé et se serrèrent au long des maisons sans bruit pour n'estre descouvers des rondes, et attendans que leur nombre fust complet pour faire leurs départemens et exécutions ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 50

« Sonas & ses compagnons se pourmènent par toutes les rues de la ville, regardent de tous costés les lieux plus fréquentés du Moulard, de la Fusterie & de la Maison de ville, & ne trouvans aucun citoyen qui leur vint au devant, retournent promptement aux eschelles, leur baillant asseurée espérance de se rendre maistres de la ville, s'ils se hastoyent de monter ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 76

XIV

« estans montez & ja en nombre, se résolvent à trois exécutions qui estoient préméditées, l'une de se saisir de la place qui est en un petit enclos qui va par dessoubz l'arc sur le pont & dans la grand place de la Monnoye ; l'autre de rompre les portes de quelques maisons qui sont vis a vis du lieu où ils montoient & qui passent aussi à l'autre costé dans la ville, pour, en estans maistres, battre dans ceste place par leurs arquebusiers & couvrir leurs compaignons qui monteroient la muraille, - laquelle est bien fort commandée pas les fenestrages d'icelle, - & l'autre de donner à la porte Neusve, & la pétarder par dedans & donner entrée au reste de leurs troupes qui estoient hors, ayant haches & coignettes, propres à couper fust & fer ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 20

« Se sentans en la ville entre les deux portes et murailles en nombre suffisant, ils commencèrent de prouvoir de plus près à leur desseing, et environ 200 qu'ils estoyent, font cinq gros : le premier pour favoriser l'escalade composé d'harquebouziers et picquiers et placé au long de quelques arbres et du parapet, le deuxiesme avoit un pétardier et plusieurs armés pour aller droict à la porte avec le pétard, les marteaux, pafers et tenailles affin de faire ouverture à ceux de dehors, le troisiesme marchoit vers la porte Tartasse, le quatriesme vers la Maison de Ville, le dernier à la porte et place de la Monnoye. Ceux qui survenoyent cependant devoyent tenir toute l'espace d'entre ces portes, affin d'empescher ceux qui voudroient sortir par les portes de derrière ou donner quelque empeschement par les fenestres des maisons ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 51

« Lors Brunaulieu, Sonnas, Atignac et un autre, prennent chacun une troupe pour donner, l'un à la Porte Neuve, l'autre au corps de garde de la Monnoie ; le tiers monte aux avenuës de la Maison de Ville, et un qua-

8. Armure dite du pétardier Picot. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. C 236, E 30).

triesme ralie ceux qui montoient pour tenir ferme vers la Tartasse ».

Agrippa d'Aubigné, *op. cit.*, p. 10

« Brunaulieu, et les plus hardis, voyans qu'ils estoyent descouverts, et qu'il n'y avoit plus moyen de retarder, et se sentant d'ailleurs ja forts et en nombre suffisant dans la ville entre deux portes, se résolurent sur le champ de donner presques en mesmes moment en quatre divers endroits, sçavoir à la porte Neufve, au corps de garde de la Monnoye, et d'aller tenir ferme aux advenues tant du costé de la maison de ville, que de la Tartasse, pour empescher et entretenir le secours qui pourroit venir, à ce que ce pendant le petard peust jouër à la porte Neufve, pour faire ouverture et donner entrée à leur gros, qui estoit en Pleinpalais ».

Vray discours, op. cit., pp. 23-24

« Comme la deuxiesme ronde s'approche il y a du bruit, & la sentinelle fuit donner l'alarme. Vne autre sentinelle en la tour de la Monnoye entend quelque cliquetis d'armes, & tirant son coup apres le *Qui-va-là* sans response, redouble le premier effroy. Brunaulieu contrainct de se descouurir marche vers la porte Neufue esloingnée d'enuiron deux cents pas, est blessé, & meurt tost apres. On commence à se battre en tenebres, & le corps de garde s'escarte. Vn soldat oyant crier au petard, monte sur la porte, coupe la corde qui tenoit la herse, & engage le petard entre la herse & la porte qu'ils vouloyent fracasser à coups de haches & marteaux. A la premiere resistance le petardier fut mis à mort ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 10-11

« De là s'en vont droit à la porte neufue qui estoit esloignée de deux cents pas, & forcent le corps de garde composé d'enuiron vingt-cinq hommes qui resisterent, mais en fin furent enfonsez, & taschent d'y poser le petard pour faire ouuerture de la porte pour donner entrée à leurs gens ».

Le véritable récit, op. cit., pp. 4-5

« Il ne se trouva que 12. ou 13. hommes au corps de garde, qui presque tous abandonnerent la Porte, laquelle les susdits ennemis vinrent reconnoitre pour y mettre le petard. L'un de ceux de la garde avant de se sauver mit bas la coulisse, qui servit bien à ce coup ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

XV

« Ils gaignerent bien le corps de garde, mais contre la maxime de guerre qui commande de tuer tout, ils en laisserent eschapper vn qui eut le iugement de monter en haut & d'abbatre la grille ou la herse, pour rendre le petard inutile ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 202-202v

XVI

Voir note XIV.

XVII

« l'effort devait se faire avec 8 ou 10.000 hommes, avec échelles, machines de guerre, ponts construits à cet effet, et que lui-même, de la Fin, avait vu essayer à Turin ».

Henri Fazy, *op. cit.*, pp. 419-420

XVIII

« Monsieur d'Albigny, son lieutenant general, print serment de tous les soldats de viure & mourir à la prinse de ladicte ville : Et apres les auoir encouragez, & defendu bien expressément de butiner, ny toucher aux femmes, & filles, iusques à ce qu'estans maistres de la ville, il leur en donnât permission ».

Le véritable récit, op. cit., pp. 2-3

« Brunaulieu contrainct de se descouurir marche vers la porte Neufue esloignée d'enuiron deux cents pas, est blessé, & meurt tost apres ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 10-11

« nel primo impeto fu ammazzato M. Burnollie il quale dovea condurre l'impresa ; a tal che essendo sconcertata la soldatesca, girando li uni di una parte, altri dall' altra, senza condotta ».

Leon-G. Pelissier, *op. cit.*, p. 238

« Ces brigands, entendant que leur pétardier étoit tué, que, conséquemment, leur secours promis par D'Albigny manquoit & que les nôtres se renforçoyent de minute en minute, commencèrent à regagner la muraille : les uns se jettèrent du haut à bas sans corde ni échelle, les autres se couloyent comme ils pouvoyent, & d'autres, pensant descendre par leurs échelles, les rompirent à la foule ».

Simon Goulart, *op. cit.*, p. 11

XIX

Ici Antoine de Ville n'a pas suivi le texte de Pierre Matthieu qui ne précise pas, d'une part, que des Savoyards s'étaient « mis dans une tour », et d'autre part, qu'ils furent pendus « au Bastion le plus proche de la Porte neufue du costé qu'ils estoient entrez ». Néanmoins, on y trouve dans son récit l'idée que les Genevois avaient violé la capitulation accordée aux Savoyards :

« Il y en eut treize qui furent pris en vie, sous la parole qui leur fut donnée d'estre prisonniers de guerre, car autrement ils eussent preferé vne mort honnorable à toutes les promesses qu'on leur faisoit pour les auoir en vie, & les faire desarmer [...] La Seigneurie ne les voulut pas traiter en prisonniers de guerre, mais comme voleurs entrez en la ville par la muraille contre le droit des gens & la foy publique [...] Ils furent condamnez à estre pendus & estranglez. Sorte de mort la plus honteuse, voire la derniere mort de toutes les ignominieuses morts. Car comme la corde estoit plus honteuse que la douloire, la mort de l'espée estoit celle qui auoit moins d'ignominie. Il demanderent qu'on leur trãchast la teste comme Gentils-hommes. On le leur accorda mais ce fut apres l'estranglement executé le Dimanche apres disné sur les deux heures. Les soixante sept testes tant des pendus que des tuez furent attachées sur le gibet, les corps iettez au Rhosne ».

Op. cit., p. 203

9. Pétard dit de l'Escalade. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. F 25 ; long. 395 mm, poids 26.800 g).

« Le Baron d'Attignac, Sonas & Chaffardon, principaux executeurs furent pris en vie auec dix autres : aucuns desquels demanderent asseurance de la vie à ceux qui leur tenoyent les espées à la gorge, au ventre, aux flancs, à dos. Mais vn Capitaine n'est point tenu s'il ne veut, de la parole que donnent ses soldats : & moins encore vne Seigneurie souueraine, de la foy promise sans son aueu par aucuns des subiects particuliers. Pourquoy doncques la blasme-on de ne les auoir traicté comme prisonniers de guerre ? Tels ne pouuoyent-ils estre, veu les asseurances de paix que leur Seigneur donnoit n'agueres à ceux de Geneue, laquelle qualifie ceste inuasion, non point vn exploit militaire, mais bien vn brigandage entrepris au milieu d'vne tranquillité publique ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 12-13

Si nous n'avons pas trouvé dans les récits de l'Escalade l'indication que des Savoyards se seraient abrités dans une « tour », par contre une idée semblable apparaît dans le mémoire anonyme adressé en italien, par un partisan

du Duc de Savoie, à Mgr. Germonio, archevêque et comte de Tarentaise ; dans ce texte la dite « tour » est devenue une « guardia di pietre » (corps de garde en pierre) :

« A tal che, al far del giorno tutti erano quasi usciti, non essendesi restati dentro che li sottoscritti cavalieri con quatro o cinque soldati, i quali essendosi ritirati in una guardia di pietre combattendo valorosamente all'ultimo, fecero composizione non potendo più contrastare, con farsi prometter la vita salva, se resero. Ma al contrario, dopo haverli tormentati con corda et altri tormenti grandi per far confessar se vi era intelligenza, nell'ultimo non potendo cavar altro da loro gli tagliarono la testa publicamente con ogni crudeltà e sono li nominati : M. di Sonnas el quale era ferito d'una arcobrugiata nella cossa che l'osso era rotto ; M. di Chafardin, M. di Sonnage, M. da Tignac, M. di S. Moris, il capitanio La Tour et attrettanti soldati ».

Leon-G. Pélissier, *op. cit.*, pp. 238-239

Cette « tour » et « guardia di pietre » se transforment dans le récit de l'Escalade de Melchior Goldast en une étable :

« ces trois Barons [Sonas, Chaffardon, d'Attignac] lesquels j'ay dit avoir les premiers eschellé les murailles sont tirés de l'étable d'une maison proche de la sienne par le Sieur Budé de Vérace, petit-fils du grand Budé ; ils s'estoyent là retirés de crainte, au son du toxin, lesquels les citoyens trouvèrent bon d'espargner jusques à ce qu'ils eussent déclaré ceux des habitants qui estoyent leurs complices » (p. 80, note 3). Voir aussi à propos de cet épisode Eugène de Budé, *op. cit.*

XX

A Genève l'utilisation de bateaux ou de radeaux était inutile, puisque le fossé avait peu de profondeur. D'Albigny, « lieutenant general du Duc en ses pays de deçà les Monts » et chef de l'entreprise contre Genève, indique que lors d'une exploration du fossé dans la nuit du 23 novembre 1602 (calendrier grégorien ou celle du 13 novembre selon le julien), ses hommes « passèrent le fossé et contre eau et bourbe n'en ont pas eu jusqu'aux genoux » (Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 166). La profondeur du fossé de Genève donnée par d'Albigny et le simple usage de fascines pour le combler est amplement attesté :

« Arriuez qu'ils sont sur la contrescarpe du fossé deueurs la Corraterie, ils passent sur les clayes pour n'enfonser dans la vase qui croupit là d'enuiron trois pieds de hauteur, & dressent trois escheles sans estre ne veuz n'ouys à l'occasion du murmure des eaux, & d'vn brouillard qui fauorisa fort leur entreprise ».

Récit de l'Escalade, *op. cit.*, p. 10

« Monsieur d'Albigny [...] s'approche de la ville auec vne partie de ses gens, du costé que le Rosne prend son cours entre la porte de la monnoye & la porte neufue, & ayant fait porter aux soldats force fassines & clayes, fait vn passage à trauers le fossé qui estoit remply d'eau croupissante d'enuiron trois pieds de hauteur ».

Le véritable récit, *op. cit.*, p. 3

« entre la Porte Neuve & la jadis Porte de la Monnoye, en un endroit où le fossé est moins large & assés gayable. Premierement ils jetterent dedans quelques clayes pour passer plus commodement ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

« Gionto al fosso i primi destinati, perchè c'era del fango grasso et tenace, vi misero tante sere fatte di vimene, di che qui serano i campi, che compivano tutta la larguessa del fosso ».

Charles Emmanuel Ier
Documents sur l'Escalade, *op. cit.*, p. 161

« la nuict de l'Escalade, ils furent quatre ou cinq, rencontrez à deux lieues d'icy par les troupes de Savoye qui les contraignirent de venir jusques en Plainpalais et porter des clayes ou durasses ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, p. 248, note 1

« ils passèrent le fossé sur des clayes, qu'ils y avoyent jectées pour se garantir de la bourbe ».

Vray discours, *op. cit.*, p. 16

« quantité de clayes pour passer les fossez à pied sec par dessus la vase en vn besoin ».

Récit de l'Escalade, *op. cit.*, p. 7

« entre les deux & trois heures, faict jecter dans le fossé quantité de fagotz sur lesquelz furent dressées trois eschelles de front, qui s'entretenoyent ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 9

XXI

« La nuit entre le 11. & 12. de decembre, au propre moment du solstice hivernal, & ainsi que la lune se couchoit ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

« Cela se faisoit entre vne & deux heures en attendant celle de quatre, à laquelle ils auoiēt proposé de faire leur effort, pour donner plus de temps au renfort, & s'approcher plus prez du iour, car toutes executions de guerre faites de nuict ont de la confusion ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 202

« L'intention de Brenauliet et de quelques uns de sa suite n'estoit pas de faire effort en la ville que jusques environ les quatre heures, tant pour donner plus de loisir au renfort d'approcher que pour avoir moins de ténèbres au parachèvement de l'entreprise ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 51

XXII

« Il faut noter que près de cet endroit-là il y a des moulins qui mènent un tel bruit que l'on ne peut entendre autre chose que ce soit. Cela facilite beaucoup l'affaire, un des nôtres monta à la moitié de la muraille, tant elle est raboteuse, et ne passa une seule ronde en deux heures, qu'ils furent là. Il semble que [Dieu les] aveugle, car avec toutes les alarmes où ils vivent, ils ne se gardent que fort peu ».

D'Albigny, 21/11 avril 1602
Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 160

« Quant au jour de l'exécution, ils l'avoyent assigné la nuict du samedy dix-huitiesme jour du mois de décembre, style ancien, et vingt-huitiesme au nouveau calcul. Mais considerant que la lune seroit au plein ils devancèrent de huit jours, s'arrestans au solstice hybernal qui fait le plus court jour de la plus longue nuict de l'année, à sçavoir la nuict du samedy onziesme venant au dimanche douzième de décembre ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 45

« partent tous dudict Bonne le sabmedy au soir, jour du solstice, expressement choisy, soit pour s'être amusés aux horoscopes que les astrologues songent ou pour autre occasion ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 19

« Albigny choisit la plus longue nuict de toute l'année [...] Il s'approche auec vne partie de ses gents choisis, du costé que le Rhone prend son cours entre la porte Neufue & celle de la Monnoye, où le bruit des eaux empesche la sentinelle d'ouyr, & l'obscurité des tenebres, de pouuoir descouurir [...] Arriuez qu'ils sont sur la contrescarpe du fossé deueurs la Corraterie, ils passent sur les clayes pour n'enfonser dans la vase qui croupit là d'enuiron trois pieds de hauteur, & dressent trois escheles sans estre ne veuz n'ouys à l'occasion du murmure des eaux, & d'vn brouillard qui fauorisa fort leur entreprise ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 9-10

« Ceux qui deuoient executer l'entreprise & mōter les premiers se coulerent le long de la riuiere d'Albe afin que le bruit des eaux empeschast les sētinelles d'ouyr ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 200v

« sans estre apperçus d'vne seule sentinelle, ny mesme de celle qui estoit enuiron 50. pas loing du lieu par où ils entroyent, à cause de l'obscurité de la nuict, & d'vn brouillard fort espois, auec vn petit vent froid qui leur estoit fort fauorable ».

Le véritable récit, op. cit., p. 4

« les plus déterminés de ces perfides Savoyards, en la plus longue et plus obscure nuict, ce semble, de l'année, sçavoir le jour propre du Solstice hibernal, le Dimanche 12 du dit mois de Décembre, selon le vieux Calendrier, et le 22 selon le nouveau, à une heure après la minuict [...] se mirent à grimper sur leurs eschelles, et à violer capitalement en pleine et profonde paix, l'auguste et sacré droit des murs publics ».

Vray discours, op. cit., pp. 20-21

10. Armets savoyards. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. C 908, C 882, C 878).

[1] Ce récit linéaire de l'événement nous l'avons emprunté à notre texte intitulé *Genève, La Savoie et l'Escalade de 1602* publié dans *L'Escalade et ses Souvenirs* (pp. 3-6). Nous n'avons pas considéré nécessaire de le réécrire sous une autre forme. Il est essentiellement destiné à rappeler le fait historique à ceux pour qui il ne serait pas familier.

[2] Pierre MATTHIEU, *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux Provinces estrangeres durant sept années de Paix du regne de Henri III, Roy de France et de Navarre.* Paris, 1605, livre V, p. 201.

[3] *Documents de l'Escalade de Genève tirés des Archives de Simancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603*, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, 1903, p. 162.

[4] Jacob SPON, *Histoire de Genève.* Genève, 1730, t. I, p. 398.

[5] Esaïe COLLADON, *Journal d'Esaïe Colladon. Mémoires sur Genève 1600-1605.* Genève, 1883, p. 79.

[6] *The National Union Catalog*, London, 1971, vol. 141, p. 641. Le titre que nous donnons ici correspond au frontispice (daté 1641) de l'édition de 1640.

[7] Ces chapitres s'intitulent: 1. Que l'on doit plustost choisir la paix que la guerre, 2. Divers exemples des sujets des guerres, tirez des Histoires, 3. Consideration que doit avoir un Prince devant que commencer la guerre, 4. De la trahison, 5. Des Seditions, 6. Comme on doit reconnoistre les Places qu'on veut surprendre, 7. Des diverses sortes de Surprises, & le moyen de les executer, 8. Des Escalades, 9. Du Petard, 10. Des Madriers, comme on les doit attacher au Petard, & comme on doit appliquer les Petards aux Portes qu'on veut approcher, 11. Des Flesches, Ponts-volans, & instrumens à rompre les chaisnes: & des moyens d'appliquer le Petard lors qu'on ne peut pas approcher de la porte.

[8] Une suite d'extraits de cet ouvrage, parmi lesquels on trouve certains paragraphes reproduits ici, ont été transcrits par Jean Dunant, *Les conseils du chevalier Antoine de Ville, ingénieur militaire*, dans *Le Courrier*, Genève le 9-10 décembre 1972, p. 10.

[9] En plus, on y trouve au livre III, partie I, un petit chapitre VIII consacré à la défense *contre Les Escalades*, où celle de Genève est citée (p. 377) afin d'illustrer l'une des précautions à prendre pour parer à ce type d'attaque: « Par tous les flancs de la Place on tiendra à tous les Bastions vn ou deux Canons, chargez de ferraille, & tousiours l'vn pointé vers la face du Bastion opposé, l'autre vers la Courtine, afin que la Place venant à estre escaladée, on n'ait qu'à y mettre le feu, & rompre par ce moyen les escheles, bien que l'entreprise soit de nuict, comme elles sont presque tousiours. A l'entreprise de Geneue vn Canon ainsi pointé apporta grand empeschement, parce qu'il rompit les escheles, qui fut cause qu'on ne peût entrer assez vistement dans la Place, & secourir ceux qui estoient desia entrez ».

[10] Livre III, chapitre V, p. 153. Les 2 premiers livres de cet ouvrage parurent à Paris en 1671.

RÉFÉRENCES POUR LES NOTES ET CITATIONS EN PARALLÈLE

Agrippa d'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, récit tiré de l'*Histoire universelle* et accompagné de documents nouveaux par L. Dufour-Vernes et Eugène Ritter, Genève, 1884.

Marc-Auguste BORGEAUD, *Maximilien Misson et les trophées de l'Escalade*, dans: *Genava*, n.s., t. I, 1953, pp. 133-141.

Clément BOSSON, *Souvenirs de l'Escalade au Musée d'art et d'histoire*, dans: *L'Escalade de Genève, 1602, histoire et tradition*, Genève, 1952, pp. 461-485.

Eugène de BUDE, *Un détail de l'Escalade*, Genève, 1859.

Esaïe COLLADON, *Récit de l'Escalade de 1602*, tiré du *Journal d'Esaïe Colladon*, Genève, 1883.

L'abbé DEIDIER, *Le Parfait Ingénieur Français* [...] Amsterdam, 1734 (éd. Paris, 1742).

Emile DEMOLE, *Echelles d'escalade*, dans: *Journal de Genève*, 12 décembre 1916, p. 6.

Emile DEMOLE, *Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la Salle des Armures*, Genève, 1922.

Waldemar DEONNA, *Les anciennes représentations de l'Escalade, 1602*, dans: *Genava*, t. XXX, 1952.

Documents sur l'Escalade de Genève tirés des Archives de Simancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève, 1903.

L. DUFOUR-VERNES, *Les Défenseurs de Genève à l'Escalade*, Genève, 1902.

G. DUMUR, *Iconographie de l'Escalade*, dans: *L'Escalade de Genève, 1602, histoire et tradition*, Genève, 1952, pp. 381-460.

Emile DUVAL, *Trois relations de l'Escalade tirées des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris*, Genève, 1885.

Entreprise sur Genève par le Duc de Savoye, dans: *Deux relations de l'Escalade suivies d'une lettre de Simon Goulart*, publiées par Théophile Dufour, Genève, 1880.

Henri FAZY, *Histoire de Genève à l'époque de l'Escalade, 1557-1603*, Genève, 1902.

Paul-F. GEISENDORF, *L'Escalade*, dans: *L'Escalade de Genève, 1602, histoire et tradition*, Genève, 1952, pp. 153-193.

Simon GOULART, *Brief recit de ce qui avint à Genève le Dimanche matin 12e jour de décembre*, dans: *Deux relations de l'Escalade suivies d'une lettre de Simom Goulart*, publiées par Théophile Dufour, Genève, 1880.

José-A. GODOY, *Une image inédite de l'Escalade dans le « Liber amicorum » de Joachim Camerarius*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, pp. 197-206.

José-A. GODOY, *L'Escalade et ses Souvenirs*, Genève, 1980.

José-A. GODOY, *Réflexions sur l'iconographie des échelles de l'Escalade*, dans: *Musées de Genève*, n° 210, nov.-déc. 1980, pp. 14-25.

José-A. GODOY, *Les échelles de l'Escalade et celles des pompiers genevois à la fin du XVIIIe siècle*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 125-136.

Melchior GOLDAST, *Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuit du dimanche 12e jour de décembre 1602*, réimprimée sur l'édition de 1603 et précédée d'une introduction sur le séjour de Goldast à Genève (1599-1603), par Frédéric Gardy, Genève, 1903.

Hermann HAMMAN, *Les représentations graphiques de l'Escalade*, Genève et Bâle, 1868.

J.E. MASSÉ, *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève*, Genève/Paris, 1846.

Pierre MATTHIEU, *Histoire de France et des choses memorables, advenues aux Provinces estrangeres durant sept annees de Paix du regne de Henry III, Roy de France et de Navarre*, Paris, 1605, livre V, pp. 196-207.

Léon-G. PELISSIER, *Une relation de l'Escalade de Genève, 1602*, dans: *Annales du Midi*, 2 (1890), pp. 233-240.

David PIAGET, *Histoire de l'Escalade avec toutes ses circonstances*, publiée avec une introduction et des notes par L. Dufour-Vernes & Eugène Ritter, Genève, 1882.

Récit de l'Escalade de Genève par un chroniqueur contemporain, Genève, 1891.

Jacob SPON, *Histoire de Genève*, Genève, 1730, t. I.

Gustave VAUCHER, *Le procès d'un soldat savoyard de l'Escalade. Bernardin Monneret*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie*, t. VI, 1937, pp. 241-254.

Le véritable récit de l'entreprise du duc de Savoye, sur la ville de Genève, faillie le 21 Décembre 1602, avec plusieurs particularités du succez d'icelle, Lozane, 1603, réimp. Genève, 1878.

Vray discours de la miraculeuse délivrance envoyée par Dieu à la ville de Genève, le 12e jour de Décembre 1602, [Genève] 1603, Edition Genève, 1843.

Crédit photographique:

Musée d'art et d'histoire, Genève: fig. 1-2, 6-10 et celles de l'ouvrage d'Antoine de Ville (Yves Siza); fig. 3 (Jean-Marc Yersin)
Archives de Turin: fig. 5
La fig. 4 est de l'auteur